



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE L'EQUATEUR, TERRITOIRE DE BIKORO
SECTEUR DU LAC NTOMBA
Concession Forestière des Communautés Locales Mooto

PLAN SIMPLE DE GESTION

2023 - 2027

Elaboré et validé par
L'Assemblée Communautaire
Avec l'Assistance technique de WWF-RDC

Dans le cadre du
**PROGRAMME INTÉGRÉ REDD+ POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉSILIENT BASÉ
SUR DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES DANS LA PROVINCE DE L'EQUATEUR**
(PIREDD EQUATEUR)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



AOUT 2023

Remerciements

Les auteurs se doivent d'adresser leurs vifs remerciements au FONAREDD/CAFI, à travers la FAO et son partenaire WWF, pour de gros efforts financiers consentis via le Programme Intégré de Réduction des Emissions des gaz à effet de serre, dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (PIREDD en sigle) dans la Province de l'Equateur.

Ces efforts financiers ont indéniablement permis, avec la participation et la détermination de la communauté locale de mener plusieurs activités visant la réduction des émissions des gaz à effet de serre, la réduction de la pauvreté et le développement local.

Les auteurs reconnaissent également l'apport substantiel des Services techniques et des experts du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (DGFor , DFC , DIAF , etc) ayant participé à ce projet qui s'inscrit dans la phase expérimentale de la Foresterie Communautaire en RDC en fournissant des conseils techniques et une base des données très riche , variée et dont le potentiel est à peine exploité sur laquelle nos travaux se sont beaucoup appuyés .

Les auteurs sont particulièrement reconnaissants à l'égard de la FAO et du WWF, les deux agences d'exécution du PIREDD Equateur, et surtout à leurs mandataires respectifs qui, en dépit de multiples et sérieuses difficultés rencontrées, n'ont ménagé aucun effort pour conduire à bon port le navire PIREDD Equateur.

Les auteurs gardent aussi de très bons souvenirs à l'égard de tous les acteurs de développement et facilitateurs locaux membres de la CFCL ayant participé aux travaux d'élaboration du plan Simple de Gestion, sans oublier de remercier certaines organisations nationales et internationales et certaines personnes ressources pour leurs apports substantiels à travers les réflexions et échanges d'expériences, à l'occasion des sessions d'élaboration du PSG.

Enfin, aux autorités coutumières, aux responsables de l'administration publique et à la société civile environnementale Congolaise pour continuer de soutenir le plaidoyer et l'accompagnement en faveur des peuples autochtones pygmées et des populations riveraines des forêts auprès des décideurs politiques établis dans les plus hautes institutions du pays en vue de l'atteinte effective des deux principaux objectifs fixés par les textes légaux relatifs à la foresterie communautaire en RDC, à savoir : la gestion durable des forêts et l'amélioration des conditions de vie des communautés forestières qui en dépendent. Des outils de gestion et d'exploitation sont donc indispensables pour ce faire, notamment des plans simples de gestion.

Sigles et Abréviations

AC	: Assemblée Communautaire
CAFEC	: Central Africa Forest Ecosystems Conservation
CFCL	: Concession Forestière des Communautés Locales
CITES	: Convention on International Trade in Endangered Species of wild fauna and flora
CLCSE	: Comité Local de Contrôle Suivi et Evaluation
CLD	: Comité Local de Développement
CLG	: Comité Local de Gestion
COLO	: Communauté Locale
CS	: Conseil des Sages
DIAF	: Direction des Inventaires et Aménagement Forestier
DME	: Diamètre Minimum d'Exploitabilité
EFIR	: Exploitation Forestière à Impact Réduit
FAO	: Food and Agriculture Organization
FM	: Forêt Marécageuse
FONARED	: Fonds National REDD
FSA	: Forêt Primaire Adulte
GES	: Gaz à Effet de Serre
GO	: Guide Opérationnel
IMR	: Inventaires Multi Ressources
Ja	: Jachère
MEDD	: Ministère de l'Environnement et Développement Durable
MTN	: Modèle Numérique de Terrain
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PA	: Plan d'Aménagement
PAA	: Programmation Annuelle des Activités
PAP	: Peuple Autochtone Pygmée
PD	: Plan d'Eau
PFABO	: Produits Forestiers Autres que le Bois d'œuvre
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PIREDD	: Projet Intégré REDD
PM	: Prairie Marécageuse
PSG	: Plan Simple de Gestion
RDC	: République Démocratique du Congo
REDD	: Réduction des émissions dues à la Déforestation et Dégradation des forêts
RN8	: Route Nationale numéro 8
SRTM	: Shuttle Radar Topography Mission
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UTM	: Universal Transverse Mercator
WGS	: <i>World Geodetic System</i>
WWF-RDC	: World Wide Fund for nature/Programme pour la RDC
ZDR	: Zone de Développement Rural

Liste des Cartes

<i>Carte 1. Localisation de la Concession Forestière des Communautés Locales de Mooto.....</i>	5
<i>Carte 2. Relief et hydrographie de la Concession Forestière des Communautés Locales de Mooto</i>	6
<i>Carte 3 et 4. Pédologie et Géologie de la Concession Forestière des Communautés Locales de Mooto.....</i>	6
<i>Carte 5. Stratification de l'Occupation du sol de la CFCL de Mooto</i>	8
<i>Carte 6. Affectation des zones de gestion dans la Concession Forestière des Communautés Locales de Mooto.....</i>	26

Liste des Figures

<i>Figure 1. Localisation des Aires protégées situées en périphérie de la CFCL de Mooto</i>	9
<i>Figure 2. Proportion des principales activités socio-économiques des ménages du village Mooto</i>	13
<i>Figure 3. Proportion par ménages des cultures pratiquées dans le village Mooto</i>	14
Chapitre 4. Division de la CFCL et affectation des terres en zones spécifiques	30
<i>Figure 5. Zone de conservation (ZC) délimitée par la Communauté Locale de Mooto</i>	30
<i>Figure 6. Zone de Développement Rural (ZDR) délimitée par la Communauté Locale de Mooto</i>	31

Liste des Tableaux

Tableau 1. Organisation interne de gouvernance de la CFCL Bofidji, telle que définie dans l'Arrêté 025 du 09 Février 2016 du MEDD	4
Tableau 2. Superficie de l'occupation du sol de la CFCL Mooto	7
Tableau 3. Espèces fauniques déterminées lors des inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL Mooto	10
Tableau 4. Forces, faiblesses, menaces et opportunités relevées dans le village Mooto	11
Tableau 5. Répartition des effectifs de la population du Village Mooto dans les différentes tranches d'âge	13
Tableau 6. Taux d'exploitation des PFABO par des ménages locaux de Mooto	16
Tableau 7. Table de peuplement d'essences floristiques inventoriées dans la CFCL Mooto	20
Tableau 9. Nombre des indices de la faune observés le long des layons installés dans la CFCL Mooto ...	21
Tableau 10. Synthèse des relevés sur les PFABO/PFNL identifiés dans la CFCL Mooto lors de l'IMR	23
Tableau 11. Superficies des différentes catégories d'affectation du sol de la CFCL Mooto	23
Tableau 12. Réglementations des activités par série (extrait du Guide Opérationnel portant sur les normes d'affectations des terres lors de l'élaboration des PA, version révisée – juin 2017 et de PSG, version 2020)	27
Tableau 13. Planification quinquennale d'activités de gestion dans la CFCL Mooto	33
Tableau 14. Programmation annuelle (PAO) des activités de gestion de la CFCL de Mooto	36

Table des matières

Remerciements.....	i
Sigles et Abreviations.....	ii
Liste des Cartes	iii
Liste des Figures	iv
Liste des Tableaux.....	v
Table des matières.....	vi
0.Introduction	1
Chapitre 1. Description générale de la CFCL	3
3.1. Situation administrative de la CFCL.....	3
3.2. Informations de la CFCL	3
3.2.1. Nom et acte d’attribution de la CFCL	3
3.2.2. Vocation et justification	3
3.2.3. Mode de gestion.....	3
3.2.4. Aperçu historique de la CFCL	4
3.2.5. Chargé de l’exécution du PSG	5
3.3. Description Biophysique de la CFCL	5
3.3.1. Superficie, Situation géographique et limites	5
3.3.2. Climat	6
3.3.3. Relief et hydrographie.....	6
3.3.4. Géologie et pédologie	6
3.4. Caractéristiques écologiques.....	7
3.4.1. Végétation.....	7
3.4.2. Faune	9
3.4.2.1. Habitat sensible et Aires protégées	9
3.4.2.2. Espèces animales identifiée	10
3.5. Description Socio-économique et culturelle	10
3.5.1. Structure démographique	10
3.5.2. Principales activités socio-économiques des populations.....	10
3.5.3. Les infrastructures.....	11
3.5.4. Principales activités coutumières et culturelles des populations.....	11
3.6. Forces, faiblesses, opportunités et menaces du terroir	11

3.7. Attentes des communautés locales et priorités de développement	12
Chapitre 2. Résultats de l'enquête socio-économique.....	13
2.1. Caractéristiques démographiques	13
2.2. Activités de la population	13
2.3. Organisation ethnique et coutumière de la communauté.....	17
2.4. Infrastructures et équipements	18
2.4.1. Adduction d'eau potable et électricité	18
2.4.2. Santé primaire	18
2.4.3. Culture et religion	18
2.4.4. Commercialisation	19
Chapitre 3. Résultats de l'inventaire multi-ressources.....	20
3.1. Ressources floristiques	20
3.1.1. Table de peuplement	20
3.1.2. Table de stock de volume.....	21
3.2. Ressources fauniques.....	22
3.3. Ressources en Produits Forestiers Autres que Bois d'œuvre	23
Chapitre 4. Division de la CFCL et affectation des terres en zones spécifiques	24
4.1. Vocation de la CFCL	24
4.2. Définition des usages de la CFCL	24
4.3. Affectations des zones et règles de gestion.....	25
4.4. Justification des usages choisis	29
4.4.1. Zone de Protection	29
4.4.2. Zone de Conservation	30
4.4.3. Zone de Développement Rural.....	31
Chapitre 5. Programmation des activités de gestion.....	32

0. Introduction

Les forêts de la RDC, couvrant près de deux tiers (2/3) des forêts du Bassin du Congo, constituent des habitats précieux et des niches écologiques essentiels pour le maintien de l'équilibre de la biodiversité qui s'y attache. A ce rôle écologique ; s'ajoutent la protection des ressources en eau et du sol, la régulation des cycles des matières et du microclimat (climat local), le stockage de carbone et la réduction des émissions des gaz à effet de serres (GES). Ces forêts constituent un vaste champ des recherches, un laboratoire idéal pour les informations écologiques, agronomiques et pharmaceutiques. C'est un précieux réservoir d'informations génétiques. A côté de toutes ces fonctions essentielles, elles jouent également le rôle socio-économique à travers le développement et la promotion de l'agriculture durable, de la chasse & pêche responsables, de l'exploitation du bois d'œuvre et des produits forestiers autres que le bois d'œuvre (PFABO), de l'artisanat, de l'écotourisme, etc. Nonobstant les avantages qu'offrent ces forêts, elles continuent à se déforester et se dégrader à l'échelle de l'écorégion.

Afin de réduire et/ou limiter ces dégâts susceptibles de conduire à une détérioration prononcée des conditions de vie des communautés locales riveraines et PAP dépendants de ces massifs forestiers d'une part, et à la perte de sa diversité biologique si exceptionnelle d'autre part ; la RDC va alors adopter des mesures innovantes sur la gestion durable de ses forêts. C'est ainsi qu'en 2002, elle va réformer son secteur forestier, qui jusque-là était géré par une loi datant de 1949 ; mettant en place le nouveau code forestier national. La présente loi s'inscrit alors dans la logique de nouvelles visions de gestion des ressources naturelles, des traités et conventions internationaux en matière environnementale.

Le cadre légal précité (dans son article 22) offre la possibilité aux communautés locales, de demander et d'obtenir à perpétuité un titre en qualité de Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL en sigle), sur les forêts qu'elles possèdent en vertu de la coutume. L'expression CFCL découle du Décret N° 14/018 du 18 août 2014, fixant les modalités par lesquelles la possession coutumière ainsi reconnue peut-être muée en titre de concession ; et les dispositions spécifiques à la gestion et exploitation des CFCL ont été déterminées dans l'Arrêté ministériel (MEDD) N° 025 du 09 février 2016 qui, entre autres, exige l'élaboration d'un Plan Simple de Gestion (PSG en sigle) par la communauté locale bénéficiaire de la concession.

L'élaboration d'un PSG étant un processus complexe en termes d'expertise et du coût évalué ; les communautés locales de la RDC ont l'intérêt de compter sur l'appui technique d'un service forestier local ou d'une organisation mieux indiquée, pouvant les aider à la réaliser avec leur effective et active participation. C'est ainsi que le Fonds Mondial pour la Nature, WWF (en sigle anglais) ; qui est resté longtemps très actif dans le secteur de conservation de la nature et de gestion durable des écosystèmes forestiers, s'est engagé à appuyer les communautés locales congolaises, en particulier celle de Mooto (en vertu de ***l'Article 22 et 23 de l'Arrêté 025***) à la demande de l'obtention de titre forestier à travers le projet « *Central African Forest Ecosystems Conservation (CAFEC)* », et à l'élaboration de son PSG à travers le *Programme Intégré REDD (PIREDD)* Equateur, mis en œuvre par le *Programme de Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)* et en partenariat avec le Fonds Mondial pour la nature (WWF) sous financement du *Fonds National REDD (FONAREDD)* et la Suède.

Le présent Plan Simple de Gestion de la Concession Forestière des Communautés Locales de Bofidji, couvre une période de cinq (5) ans et va de **01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2027**.

Il se subdivise en cinq principaux chapitres dont (i) la description détaillée de la CFCL, (ii) la portée de l'enquête socio-économique, (iii) la présentation des résultats de l'inventaire multi-ressources, (iv) la division de la CFCL et l'affectation des terres en zone spécifiques et (v) une programmation des activités de gestion.

Chapitre 1. Description générale de la CFCL

Cette section décrit de manière plus détaillée la Concession Forestière des Communautés Locales de Bofidji. Elle se subdivise en trois (3) principales sous-sections dont :

1. La situation administrative de la CFCL, décrivant la situation géographique de la CFCL ;
2. Les informations générales de la CFCL, exhibant sa vocation et
3. Le mode de gestion et la description biophysique de la CFCL.

3.1. Situation administrative de la CFCL

Administrativement, la Concession Forestière des Communautés Locales de Mooto est située dans :

- La Province de l'Equateur ;
- Le Territoire de Bikoro ;
- Le Secteur de Lac Ntomba ;
- Le Groupement de Ntomba Nkole ;
- Le village Mooto.

Elle partage ses limites à l'Est avec le CFCL Botale, au Nord avec la CFCL Botale toujours et le terroir coutumier du village Bwembete.

3.2. Informations de la CFCL

Les informations relatives à la CFCL Mooto se rapportent à son acte d'attribution, à sa vocation et à son mode de gestion ; ces derniers étant très utiles dans l'orientation de la définition des règles de sa gestion par les communautés locales.

3.2.1. Nom et acte d'attribution de la CFCL

La Concession Forestière des Communautés Locales de Mooto a été attribuée sous ce nom aux communautés locales par l'**Arrêté n° 2010/020/CAB/PROGOU/EQ/NT/2018 du 14/02/2018**.

3.2.2. Vocation et justification

Conformément à l'article 67 complétant l'Article 65 de l'Arrêté 025 mentionné ci-haut, les décisions prises par les communautés locales bénéficiaires de la CFCL Mooto concernant sa vocation sont **la conservation de sa diversité biologique en mettant un accent particulier sur sa flore et la protection de ses zones des tourbières afin d'accroître sa capacité de séquestration de carbone et d'accéder au fond communautaire relatif au payement pour les services environnementaux**.

Il s'avère qu'il soit beaucoup trop crucial d'approfondir les recherches pour approuver la véracité de cette théorie d'existence de tourbières dans ces milieux naturels humides en menant une étude de cartographie des tourbières qui sont en effet, de véritables conservatoires biologiques où des nombreuses espèces animales et une multitude d'invertébrés en dépendent étroitement.

3.2.3. Mode de gestion

Conformément à l'**article 4 de l'arrêté 025 du 09 février 2016 susvisée**, une organisation interne de la gouvernance est établie au niveau communautaire par les communautés locales de la CFCL Mooto. Le **Tableau 1** ci-dessous présente la structuration, la composition et le rôle de l'organisation interne de gouvernance locale d'une CFCL en RDC.

Tableau 1. Organisation interne de gouvernance de la CFCL Bofidji, telle que définie dans l'Arrêté 025 du 09 Février 2016 du MEDD

Structure	Composition	Rôle
Assemblée Communautaire (AC)	☐ Le chef de la communauté, le(s) autre(s) représentant(s) coutumièrement attiré (s) de la communauté, et les membres du conseil des sages ☐ Toutes les personnes majeures unies par des liens de solidarité clanique ou parentale et établies sur le finage de la Communauté Locale ; ☐ Des représentants de tout groupe de personnes qui, liées à la communauté locale à un titre quelconque, sont établies traditionnellement dans le finage visé ci-dessus ;	Organe de délibération et de prise de décision qui valide les décisions de gestion, met en place des structures de gestion, et définit les règles pratiques de gestion et contrôle de la concession. Les attributions de l'AC s'étendent sur l'ensemble de la Concession Forestière Communautaire Locale.
Comité Local de Gestion (CLG)	☐ Neuf membres au maximum désignés par l'Assemblée Communautaire, en tenant compte de la représentation de toutes les composantes de la Communauté Locale.	Organe exécutif et technique chargé d'assurer la gestion quotidienne de la concession forestière, conformément aux résolutions et orientations du conseil communautaire auprès duquel il rend compte de ses actes.
Comité Local de Contrôle et Suivi-Evaluation (CLCSE)	☐ Représentants des composantes de la communauté locale, en raison d'une personne par composante, et des personnes-ressources choisies en fonction de leur expertise.	Organe qui assume le suivi-évaluation des activités de gestion de la concession forestière
Conseil des sages (CdS)	☐ Les notables et/ou acteurs sociaux de la Communauté Locale, ainsi que toute autre personne désignée en fonction de ses connaissances et conformément aux us et coutumes. ☐ La composition du bureau du Conseil des Sages est représentative de toutes les composantes de la communauté, dont : un président, un vice-président, un secrétaire et deux conseillers.	Organe de consultation, de prévention et de règlement des conflits liés à la gestion, à l'utilisation et à l'exploitation de la concession et au partage des bénéfices qui en résultent. Il rend ses avis sur la gestion de la concession, son exploitation, sur la mise en œuvre du Plan Simple de Gestion ainsi que sur le partage des bénéfices qui en résultent.

3.2.4. Aperçu historique de la CFCL

La Communauté Locale de Mooto a adressé sa demande de CFCL au Gouverneur de Province de l'Equateur alors que le processus avait commencé un peu plus tôt.

Ce n'est qu'en date du **14 Février 2018** ; que le Gouverneur de province de l'Equateur a procédé à la signature de l'arrêté portant attribution gratuite et perpétuelle de la CFCL Mooto.

Pour information, le dossier de demande d'attribution de ladite CFCL contenait les éléments ci-après :

- La lettre de demande adressée au Gouverneur de Province ;

- Le Procès-Verbal signé par l'Assemblée Communautaire ou les représentant(s) coutumièrement attitré(s) de la communauté locale ;
- La liste signée par le(s) représentant(s) coutumièrement attitré(s), des familles, lignages ou clans et membres de la communauté ;
- La carte des limites avec stratification de l'occupation du sol établie de manière participative, en collaboration avec les communautés voisines ;
- L'acte attestant la qualité des représentants coutumièrement attitrés
- L'acte d'engagement de la communauté locale.
- Le Procès-verbal d'identification de la communauté requérante ;
- Le Procès-Verbal de l'enquête publique préalable.

3.2.5. Chargé de l'exécution du PSG

Ce PSG sera mis en œuvre par la communauté locale Mooto conformément à ***l'Article 9 de l'Arrêté 024 du 09 Février 2016*** ; ayant prévu l'instauration d'un CLG composé des membres de la communauté. Ce comité est l'organe exécutif et technique chargé d'assurer la gestion quotidienne de la CFCL, conformément aux résolutions et orientations de l'AC, auprès de laquelle il rend compte de ses actes.

La gestion quotidienne de la CFCL Mooto dépendra des choix à partir desquels les activités génératrices de revenu ou de gestion des ressources seront menées par les membres du CLG.

3.3. Description Biophysique de la CFCL

3.3.1. Superficie, Situation géographique et limites

La superficie totale SIG officielle de la CFCL Mooto est de **1149 ha** ; elle est située dans la Province de l'Equateur, localisée à l'ouest de la République Démocratique du Congo. Elle se situe à l'Est du terroir coutumier de Botale et au nord des terroirs coutumiers de Botale et Bwembete. Cette concession s'étend entre les latitudes -0,578551° et longitudes 18,216246° (***Carte 1***).

Les limites de la CFCL Mooto sont décrites de la manière suivante :

- Au Nord-Ouest : au point de coordonnée A (Lat : 0° 33' 36,715" S et Long : 18° 12' 48,869" E) ;
- Au Sud-Ouest : au point de coordonnées B (Lat : 0° 35' 13,957" S et Long : 18° 11' 47,811" E) ;
- Au Nord-Est : au point de coordonnées C (Lat : 0° 34' 28,010" S et Long : 18° 14' 22,116" E) et ;
- Au Sud-Est : au point de coordonnée D (Lat : 0° 35' 36,671" S et Long : 18° 14' 9,387" E).

Carte 1. Localisation de la Concession Forestière des Communautés Locales Mooto

République Démocratique du Congo

Localisation de la Concession Forestière des Communautés Locales de Mooto



Limite de la concession

0 5 10 Km

Sources des données
- Vectorielles : GPS et WWF
- Raster (SRTM): Fond UCL

Projection : UTM 33 sud
Datum : WGS 1984

© Miala, Déc 2021

Carte 1

3.3.2. Climat

Située dans le territoire de Bikoro et à cheval sur l'équateur, la CFCL Mooto bénéficie d'un climat tropical chaud et humide (selon la classification de Köppen-Geiger) où la température moyenne varie de 21°C à 31°C et caractérisée par des précipitations, oscillant autour d'une moyenne de 494.6mm à l'année. On y rencontre deux saisons : la grande saison des pluies (septembre - avril) et la saison sèche (mai - août).

Son climat chaud et humide la rend particulièrement favorable à la culture de l'hévéa, du palmier à huile, du caféier, du cacaoyer, du bananier, etc.

3.3.3. Relief et hydrographie

La Concession Forestière des Communautés Locales Mooto est caractérisée dans son ensemble par un relief relativement plat avec presque une absence d'un réseau hydrographique dense. Elle est traversée par une seule rivière sur sa partie Nord-Ouest (Carte 2).

Située à dans une zone des marécages permanentes alimentées par des différentes rivières qui se ramifient à partir du Lac Ntumba ; la CFCL Mooto est caractérisée par des inondations permanentes et constitue de ce fait une zone hydromorphe d'importance écologique très remarquable pour les communautés locales bénéficiaires de la CFCL.

3.3.4. Géologie et pédologie

Peu d'informations sont disponibles sur les caractéristiques du sol et du sous-sol de la région étudiée. Néanmoins ; une carte établie en 2005 et mise à jour en 2007¹ sur base de données datant de 1974 pour la géologie et une carte établie en 1959 pour la pédologie, fournissent toutefois les informations suivantes :

- Du point de vue géologique, le substrat de la Concession Forestière de la Communauté Locale de Mooto est constitué de sédiments d'origine divers de l'époque de phanérozoïque-Pleistocène, pliocène : *Alluvions, éluvions et colluvions* (Carte 3).
- Les sols de la concession sont constitués principalement des **Eutric GLEYSOLS** : sols hydriques qui, à moins drainés et saturés d'eau souterraine assez longtemps (Carte 4).

Carte 2. Relief et hydrographie de la Concession Forestière des Communautés Locales Mooto

Carte 3 et 4. Pédologie et Géologie de la Concession Forestière des Communautés Locales Mooto

¹ ISRIC (International Soil Reference and Information Centre), 2007. SOTER-based soil parameter estimates for central Africa – DR Congo, Burundi and Rwanda. SOTWIScaf, version 1.0)

République Démocratique du Congo

Relief et Hydrographie/Concession forestière de Mooto



République Démocratique du Congo

Concession forestière des communautés Locales de Mooto

Géologie



3.4. Caractéristiques écologiques

Cette section décrit les caractéristiques ayant trait à l'écologie (généralement les types de végétation et faune sauvage) de la Concession Forestière des Communautés Locales Mooto

3.4.1. Végétation

Le **Tableau 2** récapitule les différentes formations végétales de la concession forestière de Mooto et leurs superficies (calculées sous SIG utilisant la projection UTM ; 34 S ellipsoïde WGS 84).

La CFCL Mooto est constituée de près de 46 % des formations forestières marécageuses permanentes, généralement dans sa partie sud. Des mosaïques culture-végétation s'observent dans sa bosse Ouest, avoisinant 30 % de la végétation et des plages des forêts secondaires adultes se juxtaposent aux bords de deux précédents types forestiers, avec approximativement 23 % de la proportion totale de la végétation (**Carte 5**).

La couverture végétale de la concession est plus dominée par un mélange d'espèces des familles des Fabaceae, Myristicaceae, Euphorbiaceae, Meliaceae, Malvaceae, *Palmaceae*, *Poaceae*, Burseraceae et Rhamnaceae. Parmi ces espèces, mentionnons *Daniellia pynaertii*, *Coelocaryon preussii*, *Cleistanthus sp*, *Carapa procera*, *Cola griseiflora*, *Dacryodes yangambiensis*, *Lasiodiscus mannii* *Raphia sese*, *Cyperus sp* et *paspalum sp*.

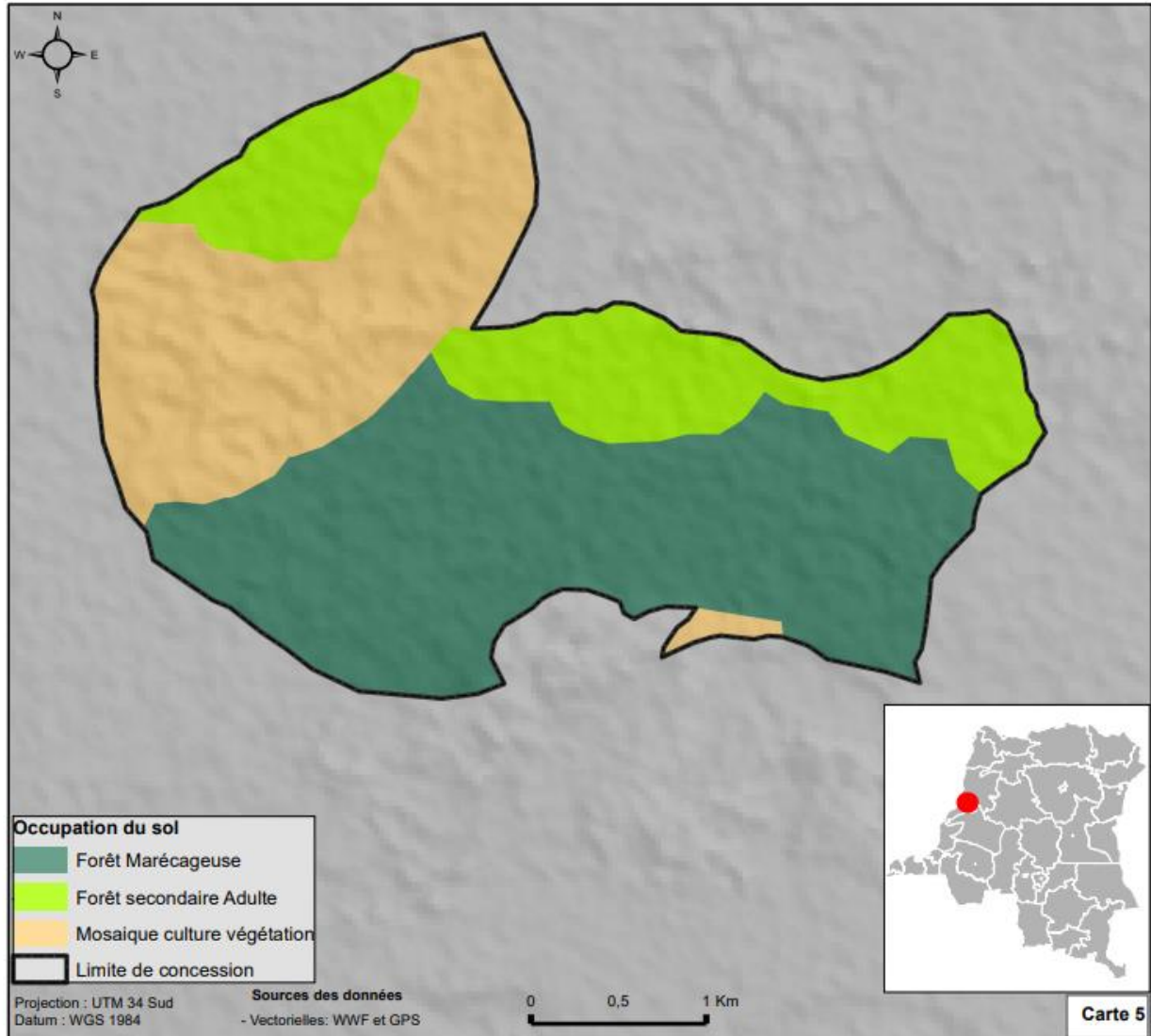
Tableau 2. Superficie de l'occupation du sol de la CFCL Mooto

Strate	Code	Légende	Superficie (ha)	%
Surface utile			267,4	23,3
Forêt Secondaire Adulte	FSA	Forêt composée d'héliophiles tolérants à croissance moyenne et à feuillage caducifolié accompagnées souvent d'essences sciaphiles transgressives de la forêt dense humide sempervirente ou de la forêt semi-décidue.	267,4	23,3
Surface non utile			881,1	76,7
Forêt Marécageuse	FM	Forêt située le long des cours d'eau et de rivières dans des zones inondées périodiquement ou gorgées d'eau durant toute l'année. Elle est caractérisée par la présence des espèces qui croissent dans les conditions de déficit sévère en oxygène.	532,0	46,3
Mosaïque Culture-végétation (Jachère)	Ja	Complexe de cultures, jachères, brûlis, îlots de forêt intercalés et en association avec les villages (voirie et habitations).	349,1	30,4
Superficie totale de la concession			1148,5	100,0

Carte 5. Stratification de l'Occupation du sol de la CFCL Mooto

République Démocratique du Congo

Stratification de l'occupation du sol/Concession forestière de Mooto



3.4.2. Faune

3.4.2.1. Habitat sensible et Aires protégées

Les inventaires multi-ressources réalisés dans CFCL Mooto ont fait mention de quelques traces d'individus de l'espèce Pangolin géant (*Manis gigantea*), qui une espèce d'importance capitale dans la conservation de la faune sauvage en RDC. Ces travaux ont autant signalé la présence d'une population de Loutre à joues blanches (*Aonyx congica*), une espèce vulnérable quant aux statuts de conservation de l'UICN.

Quant à l'identification des milieux sensibles dans la CFCL, la concession renferme un bloc régulier des marécages permanents dans sa partie sud ; très fragiles, lesquelles contiennent des réserves d'eau douce de la planète ; devant être d'office protégées pour maintenir l'équilibre climatique au niveau mondial.

Outre les observations faites ci-haut, la CFCL Mooto est située à dans le paysage Lac-Télé – Lac Ntomba certifié comme l'un des sites Ramsar au monde (**Figure 1**).

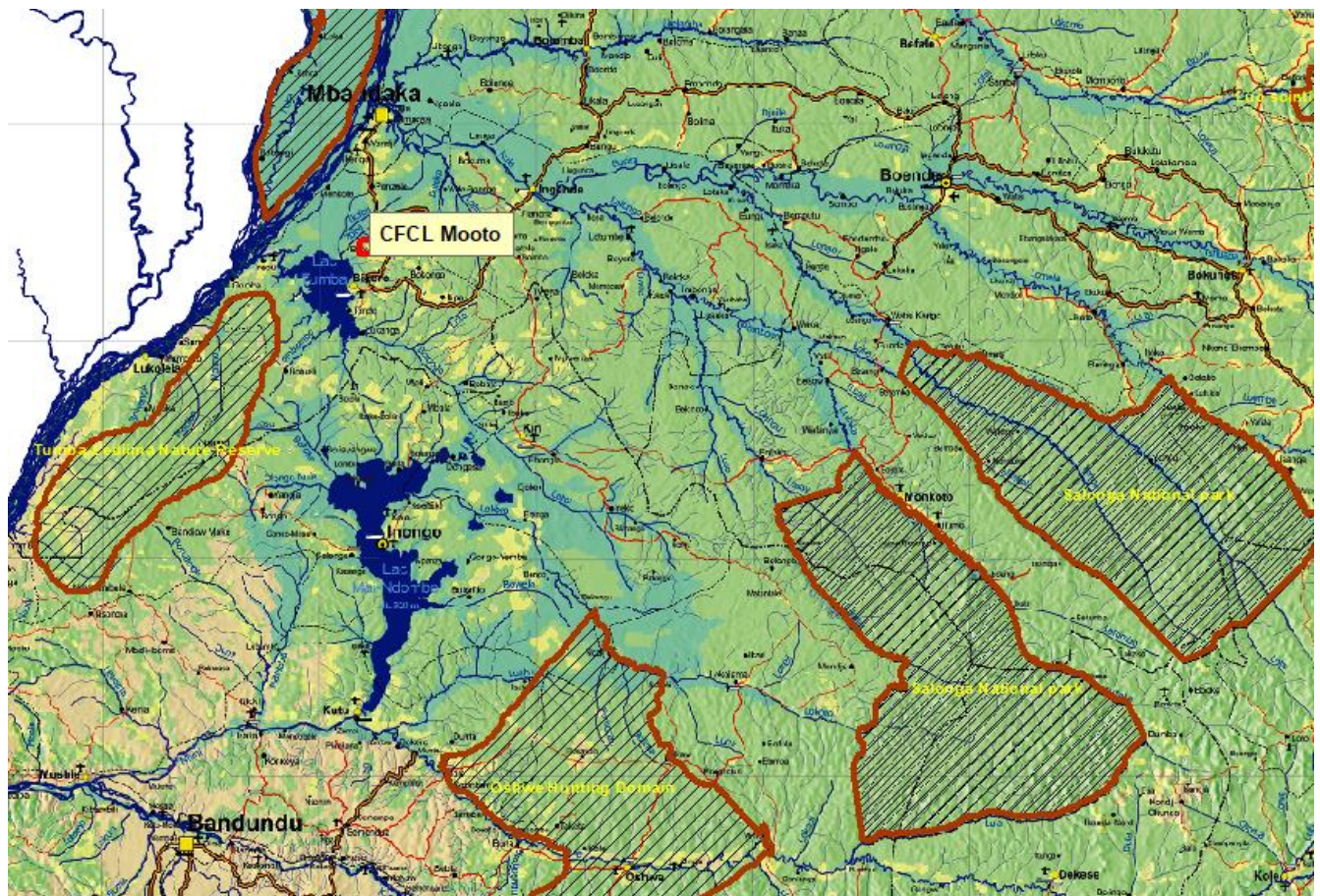


Figure 1. Localisation des Aires protégées situées en périphérie de la CFCL Mooto

3.4.2.2. Espèces animales identifiées

Le **Tableau 3** donne la liste des espèces fauniques rencontrées lors des inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL, ainsi que leurs statuts de protection en RDC selon la réglementation en vigueur par l'ICCN et par les conventions et traités internationaux (UICN et CITES). Les inventaires ainsi réalisés dans la CFCL Mooto renseignent sur des espèces de faune classées sur la liste rouge quant au statut de conservation de l'UICN et à protection totale et partielle quant à la réglementation en matière de gestion de faune sauvage en RDC.

Les cartes de répartition de ces espèces sont présentées dans le Rapport d'Inventaire (**Annexe 12**).

Tableau 3. Espèces fauniques déterminées lors des inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL Mooto

Ordre	Famille	Nom commun	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut		
					Protection RDC	UICN	CITES
Artiodactyla	Bovidae	Céphalophe bleu	<i>Cephalophus monticola</i>	Mboloko	Partielle	Préoccupation min (LC)	/
		Céphalophe moyen	<i>Cephalophus dorsalis</i>	Nkulupa	Partielle	Quasi-menacé (NT)	Annexe II
Carnivora	Mustelidae	Loutre à joues blanches	<i>Aonyx congica</i>	Ibenge	Partielle	Vulnérable (VU)	Annexe I
	Viverridae	Civet d'Afrique	<i>Civettictis civetta</i>	Libobi			
Pholidota	Manidae	Pangolin	<i>Manis gigantea</i>	Pangolin	Totale	Vulnérable	Annexe I
Primates	Cercopithecidae	Cercopithèque quelconque	<i>Cercopithecus sp</i>	Makako	Partielle	Préoccupation min (LC)	/
Rodentia	Hystricidae	Porc-épic	<i>Atherurus africanus</i>	Ikoo	Partielle	Préoccupation min (LC)	
Rongeur	Nesomyidae	Rat de Gambie	<i>Cricetomys gambianus</i>	Bontomba	Partielle		

3.5. Description Socio-économique et culturelle

Cette description illustre le résumé des caractéristiques socio-économiques et culturelles du village de Mooto telles que dégagées lors des enquêtes y relatives. Des plus amples informations sont exposées au deuxième chapitre du présent PSG.

3.5.1. Structure démographique

Les informations démographiques relevées au-sein du village Mooto lors des enquêtes socio-économiques présentent une population estimée à 3 238 individus (majoritairement féminine), répartie sur 514 ménages dont près de 31 % est compris entre 18 à 65 ans.

3.5.2. Principales activités socio-économiques des populations

L'activité principale de la plupart des ménages de la CFCL Mooto demeure l'Agriculture. Elle est par ailleurs suivie (par ordre d'importance) par l'élevage, l'enseignement, la pêche, le commerce, la chasse et l'artisanat. D'autres activités dont la construction et le service médical sont autant observées au sein des communautés locales de Mooto.

3.5.3. Les infrastructures

La situation d'infrastructures dans l'ensemble du village Mooto demeure à penser à la rénovation. Le village dispose de dix (10) écoles dont six (6) primaires et quatre (4) secondaires ; d'un (1) centre de santé de référence ; une (1) église catholique et de deux (2) routes de desserte agricole à intérêt provincial.

3.5.4. Principales activités coutumières et culturelles des populations

Les croyances coutumières ne sont pas institutionnalisées au sein de la communauté locale de la CFCL Mooto, mais constituent des forces idéologiques, impactant significativement le comportement de chaque villageois.

Malgré la nature jeune de la communauté locale bénéficiaire de la CFCL de Mooto, l'entité coutumière ne parvient à offrir à la jeunesse des activités culturelles et récréatives nécessaires pour leur épanouissement social. Le football demeure la seule activité de loisir et/ou sportive des jeunes du village Mooto.

3.6. Forces, faiblesses, opportunités et menaces du terroir

Les forces, faiblesses, menaces et opportunités identifiées dans village Mooto sont présentées au **Tableau 4** ci-dessous. Cette matrice identifie d'une part les forces associées à leurs contraintes de la concession forestière de Mooto et présente d'autre part, ses éventuelles opportunités, en misant sur les probables menaces, afin de solutionner au mieux les problèmes observés.

Tableau 4. Forces, faiblesses, menaces et opportunités relevées dans le village Mooto

Facteurs	Indicateurs
Forces	Vaste étendue des forêts avec Produits ligneux, ressources fauniques et halieutiques et PFABO
	Proximité de la ville de Mbandaka
	Présence des rivières et ruisseaux
	Population organisée en divers organes (dont CLD, CLG, CLSE)
	Présence d'une grande mission catholique et des missionnaires ainsi que des églises protestantes et de réveil
	Présence des écoles, d'un centre de santé et des postes de santé
	Présence d'un centre de formation professionnelle (menuiserie, coupe et couture, charpenterie, agriculture, etc.)
	La praticabilité de l'état des routes
Faiblesses	Chasse et pêche illicites
	La dégradation périodique des routes reliant le village Mooto et autres centres de consommation
	Agriculture non diversifiée (Monoculture de Manioc) et pratique itinérante sur brulis
	Faible niveau d'instruction de la population locale
	Naïveté caractérisant la population locale
	Communauté locale Fainéante
Opportunité	Présence des ONG (tant nationale qu'internationale)
	Présence des fortes qui contribuent à la lutte contre le changement climatique
	Existence d'un tronçon routier reliant le village aux grands centres environnants
Menaces	Vol observé
	Population exposée aux maladies d'origine hydrique et autres
	Rareté d'espèces fauniques suite à la chasse excessive et halieutique

3.7. Attentes des communautés locales et priorités de développement

La foresterie communautaire en RDC se présente comme un moyen efficace qui permet aux communautés locales d'améliorer leurs conditions de vie en identifiant en amont les besoins urgents découlant des contraintes dégagées lors de diagnostic socio-économique, sous forme des objectifs à atteindre et développer en aval des mécanismes sûrs pour les atteindre à travers un plan d'opérationnalisation (établi dans le PSG).

La vision de la communauté locale Mooto est d'œuvrer d'ici 2027, pour l'amélioration des conditions de vie, l'accroissement de sa production agricole en s'appuyant sur des techniques de production plus modernes et écologiquement rentables, la réhabilitation de l'équipement, des infrastructures scolaires, sanitaire et hydraulique.

Les besoins ainsi identifiés constituent des attentes des populations locales auxquelles elles développent, durant la période de mise en œuvre du PSG, des priorités sur des axes stratégiques aux multiples portées ou résultats.

Ainsi les attentes des communautés locales bénéficiaires de la CFCL Mooto se résument de la manière que voici :

- Renforcement des conditions sociales des communautés locales en réhabilitant et/ou en construisant des infrastructures (principalement scolaires, sanitaires et d'adduction d'eau potable) adéquates et modernes (avec équipements nécessaires) ;
- Amélioration de rendement agropastoral (agriculture, élevage et pêche) à travers un accompagnement effectif par certaines structures de développement qui interviennent dans la CFCL ;
- Valorisation des forces idéologiques par une pédagogie basée sur les notions de préservation des ressources naturelles ;
- Promotion de l'inclusion sociale ; et
- Aménagement des routes d'intérêt provincial reliant le village à d'autres centres de consommation de manière à faciliter le déplacement des personnes et de leurs biens.

Chapitre 2. Résultats de l'enquête socio-économique

Le présent chapitre illustre synthétiquement le diagnostic socio-économique du village Mooto, terroir du groupement Ntomba-Nkole abritant la concession forestière des communautés locales du même nom. Les détails de l'étude socio-économique se trouvent dans un rapport ad hoc qui fait corps du présent PSG (voir [Annexe 3](#)). Les données présentées dans ce rapport ont été recueillies au cours de la période allant de 26 Mai à 8 Juin 2020 sur un échantillon de 30 % des ménages villageois.

2.1. Caractéristiques démographiques

La situation démographique du village Mooto est présentée au [Tableau 5](#). Ce tableau exhibe une population estimée à 3 238 habitants et regroupée en 514 ménages ; connaissant une croissance rapide et soutenue du fait de sa forte fécondité et natalité.

Tableau 5. Répartition des effectifs de la population du Village Mooto dans les différentes tranches d'âge

Effectifs	Ménages	Structure par sexe				Catégories socioprofessionnelles		
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Primaire	Secondaire	Tertiaire
3 238	514	639	716	959	924	890	36	85
Pourcentage (%)		20	22	30	29	88% ²	3	7

La structure par âge de la population de Mooto montre que la population à l'âge de travail représente plus ou moins 31 % de la population totale du village, soit 1883 habitants.

2.2. Activités de la population

Comme signalé ci-haut, la population locale de Mooto est plus liée aux activités sylvestres. L'activité principale de la plupart de ménages du village demeure l'Agriculture. Elle est par ailleurs suivie (par ordre d'importance) par l'élevage, l'enseignement, la pêche et le commerce ([Figure 2](#)). D'autres activités dont la chasse, le service médical, la construction et autres sont autant réalisées par les communautés locales de Mooto mais dans une faible proportion.

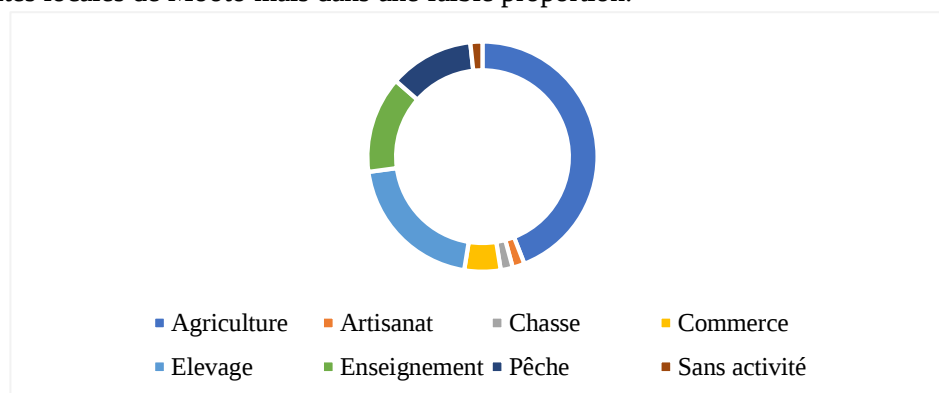


Figure 2. Proportion des principales activités socio-économiques des ménages du village Mooto

2.2.1. Agriculture

L'agriculture se présente comme la principale activité économique des ménages locaux du village Mooto, avec 76 % de proportion totale des ménages qui l'exercent. Cette agriculture se fait principalement par itinérance sur brulis, dévastant des vastes étendues forestières, pendant que d'autres techniques dont culture sans brulis et par fumure végétale sont commues par la majorité de la population locale.

L'agriculture réalisée dans la CFCL Mooto couvre une gamme très variée des cultures allant des vivrières à pérennes. Les cultures vivrières concernent essentiellement le manioc, le maïs, le niébé, l'arachide et la patate douce et les cultures pérennes se font généralement par le palmier à huile, le bananier plantain, la canne à sucre et l'ensemble cacaoyer-caféier (**Figure 3**). La culture du manioc (pratiquée par plus de 78 % des ménages locaux) est basiquement destinée à l'autosuffisance alimentaire des ménages. Outre cette observation, le maïs apparaît aussi comme la culture la plus pratiquée par la communauté locale de Mooto, avec approximativement 58 % de proportion totale des ménages locaux qui l'exercent.

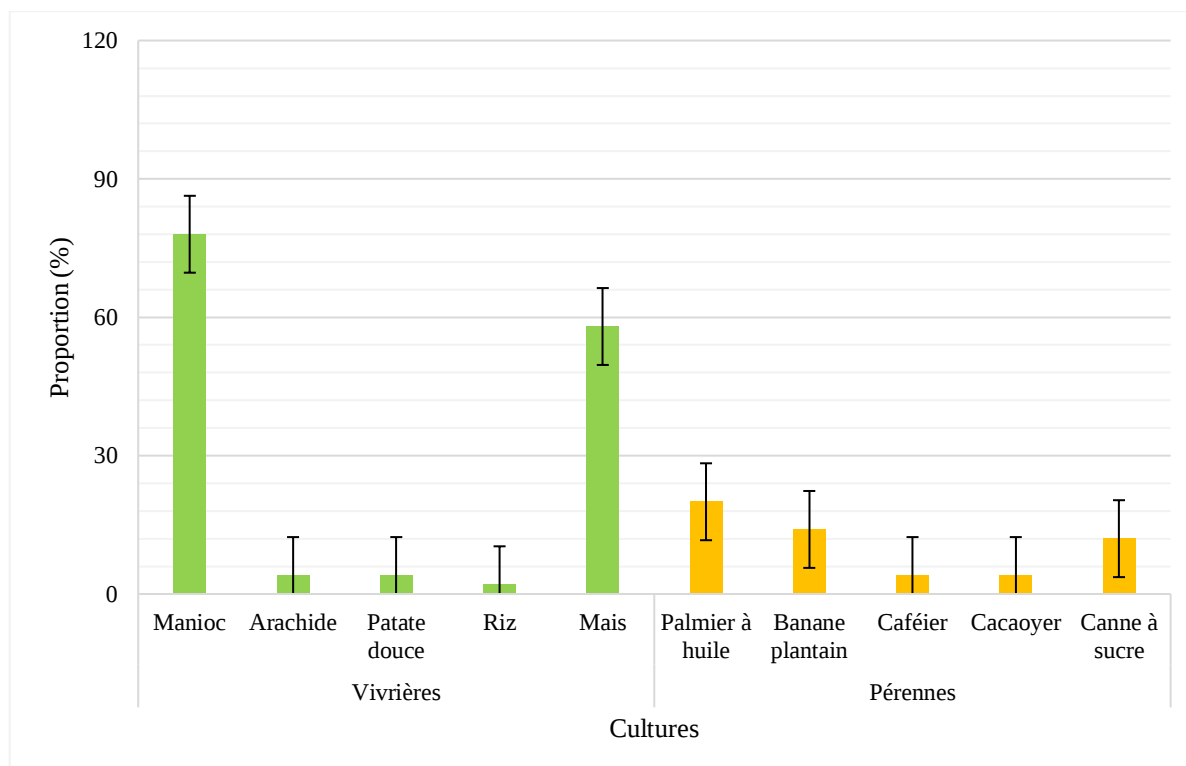


Figure 3. Proportion par ménages des cultures pratiquées dans le village Mooto

L'agriculture dans la CFCL Mooto se fait généralement dans les différents écosystèmes forestiers après défriches (les jachères) mais il existe dans certains cas des champs installés dans les formations forestières secondaires. A peu près 2 % d'espaces agraires sont battus sur des formations forestières vierges. Cependant, la grande richesse en eau et sels minéraux dans les forêts primaires et l'appauvrissement progressive des forêts secondaires en matières minérales exposent les forêts primaires à l'exploitation agricole.

Le diagnostic réalisé dans le village Mooto a renseigné sur 90 ha des terres agraires mis à l'exploitation agricole dans le terroir coutumier dont près 2 ha est mis en valeur par un ménage local ; faisant de l'agriculture une activité économique à faible impact sur l'amélioration de la vie des communautés locales de Mooto.

S'agissant des intrants agricoles, ils proviennent en grande partie du marché local et de grenier familial. D'autres proviennent des dons des différentes ONGD qui opèrent au sein du village.

Le commerce des produits agricoles dans le terroir constitue la principale source de revenu pour la communauté locale de Mooto, intervenant à la hauteur de 62 % de revenu mensuel global d'un ménage local. Ce taux correspond à un revenu mensuel moyen de 66.000,00 CDF et peut aller jusqu'à 500.000 CDF le mois pour les ménages ayant un bon revenu.

Un certain nombre des contraintes liées à l'agriculture dans le village de Mooto est à relever parmi lesquelles la faible diversification des cultures ; un système de production à la fois non écologique et peu productif ; le poids du travail généralement féminin ; faible implication de l'état congolais (l'absence des mesures incitatives) et la difficulté dans la commercialisation des produits agricoles (affectant négativement le revenu) due au mauvais état périodique du seul axe routier de desserte agricole, à la surenchère ou l'escalade des taxes appliquées aux produits vivriers à destination et au coût élevé de séjour au centre de vente.

2.2.2. Elevage

L'élevage est l'une des activités les plus importantes des communautés locales du terroir villageois de Mooto. Il sert à la fois à l'autosuffisance alimentaire et à générer les revenus supplémentaires à celui des produits agricoles. L'activité constitue la clé de règlement des obligations sociales, notamment la dot, les obligations funéraires, etc.

Etant peu extensif, il concerne surtout caprins, les porcins et ovins et contribue à la hauteur de 4 % de revenu mensuel global des ménages locaux ; soit une moyenne mensuelle de 5.000,00 CDF. Certains ménages peuvent aller à plus de 350.000,00 CDF le mois

La seule contrainte liée à l'élevage demeure la divagation des bêtes, apparaissant comme une source de la plupart des conflits au sein des communautés locales de Mooto.

2.2.3. Pêche

La pêche est une activité économique la plus importante de la communauté locale du village Mooto. Malgré son importance du point de vue économique, elle demeure complémentaire à l'agriculture et à l'élevage. Les données ainsi récoltées lors des entretiens auprès des communautés montrent qu'elle est une des anciennes activités touche généralement l'ensemble du réseau hydrographique de la CFCL Mooto. Au sein de la CFCL, la pêche se fait plus dans la partie sud de la concession forestière.

Se faisant généralement toute l'année par hameçon, filet et nasse et par écopage ou vidange (pêche à la digue) ; la pêche pratiquée par les communautés locales de Mooto cible généralement le Clarias ou Ngolo (*Clarias lazera*), Mikenge (*Ctenopoma ocelatum*), Poisson serpent ou Mongusu (*Parachanna obscura*), le Protoptère d'Afrique ou Ndjombo (*Protopterus dolloi*) et le Tilapia rouge Mabundu (*Tilapia sp*).

Les produits de pêche prélevés sont essentiellement conservés par fumage, permettant de les garder pour la consommation ultérieure (après la campagne) ou la commercialisation dans les centres agglomérés voisins.

Les contraintes observées dans la pratique de pêche sont (1) sa non normalisation et sa non adaptation à la disponibilité des ressources, (2) son apport saisonnier en protéines ne bénéficiant qu'aux familles des pêcheurs, (3) la mauvaise conservation des produits, ne permettant la garantie pour toute l'année et sa contribution insignifiante sur l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

2.2.4. Chasse

La chasse, tout comme la pêche, sont des anciennes activités économiques pratiquées dans village Mooto qui impactent négativement la gestion et la conservation des ressources naturelles de la concession forestière. Elles sont en fait des activités qui violent la réglementation en vigueur relative à la conservation de la faune sauvage et des ressources halieutiques dans le sens qu'elles s'effectuent durant toute l'année. Les techniques de chasse utilisées par les communautés locales restent la chasse au filet avec chien et celle par des pièges.

La chasse apporte généralement 14 % (15.000,00 CDF) dans le revenu mensuel moyen des ménages locaux de Mooto. Cet apport n'est bénéfique qu'à un seul ménage local (unique ménage de chasseur professionnel du village).

Le faible apport en revenu global des ménages locaux, la violation des dispositions traditionnelles sur la chasse (eg. pas de chasse dans les sites sacrés) et de la réglementation en vigueur sur la gestion de la faune sauvage (respect de calendrier de chasse en RDC et sélection d'espèces à chasser) sont les deux grandes contraintes qu'on peut observer dans le secteur pêche au village Mooto.

2.2.5. Exploitation des PFABO/PFNL

En dehors de l'agriculture, élevage, pêche et chasse ; l'exploitation des Produits Forestiers Autres que Bois d'œuvre/Produits Forestiers Non Ligneux est une activité qui préoccupe quotidiennement les communautés locales du village Mooto.

L'exploitation des PFABO/PFNL couvre une certaine gamme des produits, qui interviennent dans plusieurs usages et/ou domaines de la vie des communautés locales de Mooto dont usages alimentaire, médicinal, artisanal et en constructions diverses (**Tableau 7**).

Tableau 6. Taux d'exploitation des PFABO par des ménages locaux de Mooto

PFABO/PFNL exploités	Nbre des ménages enquêtés-50 ménages	% ménages
Marantacées	24	64,3
Liane	41	54,8
Plantes médicinales	22	31,0
Champignons	25	33,3
Autres	14	42,9

L'usage alimentaire concerne plus (1) la récolte des produits non ligneux qui peuplent les strates inférieures des étendues forestières (muscinale et herbacée) comme Champignons et les feuilles des Marantacées et (2) le ramassage des produits qui tombent des arbres des strates supérieurs (dominant, co-dominant et émergent) comme c'est le cas des fruits et chenilles.

Conformément aux conditions dégradantes du maillon socio-économique de la population locale de Mooto, la pharmacopée traditionnelle (usage médicinal des PFABO) représente actuellement un caractère additionnel dans la prise en charge des malades dans le village Mooto,

L'assemblage des rotins (généralement Bekau ou *Ancistrophyllum sp*), mélangé aux diverses lianes et espèces de Raphia, retrouvées dans les formations marécageuses de la CFCL et d'autres étendues forestières hors-CFCL ; assurent les besoins quotidiens de l'Artisanat et de diverses constructions dans le village notamment la confection des maisons, des cuisines et petits étalages des produits manufacturés.

Face au manque d'accompagnement dans le secteur d'artisanat ; il est malheureusement négligé par la population locale bénéficiaires de la CFCL Mooto et pourtant détentrice d'un artisanat de qualité notamment en matière de vannerie, de tissage, de forge, de presse d'huile, etc.

Les contraintes des activités artisanales sont identifiées d'une part par le manque d'encadrement des communautés locales afin de maximiser la récolte et la transformation des produits et d'autre part par la forte concurrence de ces produits aux produits manufacturés modernes.

2.3. Organisation ethnique et coutumière de la communauté

Le village Mooto est habité par deux peuples différents : les bantous « **Baôto** » et les pygmées « les **Batwa** ». Ces peuples ont conservé chacun des traits culturels propres, mais partagent aussi beaucoup d'autres traits similaires. Ils vivent en cohésion, en dépit de certaines différences culturelles et de mode de vie. Cependant, les deux héritent de leurs passés des statuts sociaux différents qui font des bantous les « maîtres » et des pygmées les « sujets ». Ces deux peuples partagent des croyances traditionnelles plus ou moins similaires. Cependant, les bantous sont plus ouverts aux religions étrangères (notamment le christianisme) que les pygmées qui sont plus conservateurs.

Sur le plan administratif, le village Mooto est dirigé par un chef du village (responsable vis-à-vis de l'autorité politico-administrative) et assisté par (1) le chef des terres « **Nsomi e mboka** » qui représente les anciens du village et (2) le représentant du pouvoir traditionnel ou chef coutumier « **Boome o ehe** » qui est le chef du pouvoir sacré et le représentant du pouvoir étatique, notamment le commandant de police. Le conseil du village constitue le cadre institutionnel de cette collaboration qui traite toutes les questions juridiques, traditionnelles et socio-économiques.

Les habitants de Mooto partagent leur foi entre les croyances traditionnelles et le christianisme. Les croyances traditionnelles ne sont pas institutionnalisées, mais constituent des forces idéologiques qui impactent significativement le comportement de chaque villageois et dont l'atout majeur des forces réside dans la conservation des ressources naturelles et la conservation des bonnes mœurs.

Les forces idéologiques sont constituées par des normes ou règles traditionnelles qui s'imposent à tous et dont la violation entraîne une peine que les forces supérieures appliquent contre le violeur. Généralement, la personne qui viole est poursuivie par un mauvais sort.

Les interdits, les tabous, les lieux sacrés, les institutions, les grandes décisions, les réformes (dont **Impoto** ou réformes économiques), certaines frontières sociales, etc. sont liées aux forces idéologiques. Elles déterminent le comportement social de la population et constituent une véritable clé pour comprendre l'attitude adoptée par la population dans certaines situations. Les interdits sociaux n'ont plus de place dans la vie sociale des communautés locales de Mooto car les valeurs spirituelles chrétiennes ont pris le dessus sur ces interdits.

Le village Mooto compte trois (3) lieux sacrés (dont 2 **Maembo** et 1 **Elima**) dans lesquels s'applique l'interdiction de chasser, de pêcher ou d'exploiter toute autre ressource naturelle. C'est dans ces lieux que les espèces de poisson ou animale trouvent leur refuge et se reproduisent. Ils constituent en fait des réserves naturelles traditionnelles

2.4. Infrastructures et équipements

Les principales infrastructures et équipements synthétiquement illustrés dans cette sous-section sont ceux liés à l'adduction d'eau potable, à l'éducation de base, à la santé primaire, à l'activité culturelle et/ou sportive, à la commercialisation des produits issus des activités champêtres et aux voies routières et de communication.

2.4.1. Adduction d'eau potable et électricité

Le village Mooto ne dispose d'aucune source aménagée pour l'approvisionnement de la population en eau potable. La population locale s'approvisionne en eau potable à l'aide d'un puit public. Plusieurs sources d'eau de boisson demeurent non aménagées dans l'ensemble de la communauté locale de Mooto.

Quant au réseau électrique, il est totalement inexistant dans l'ensemble du village Mooto.

Education de base

Le village Mooto compte généralement dix (10) écoles dont cinq (6) primaires et quatre (4) secondaires, d'une capacité totale de 71 classes dont 36 classes pour les écoles primaires et 35 classes pour les écoles secondaires. Avec ce nombre d'institutions d'enseignement, le village de Mooto peut être considéré comme un pôle éducatif du groupement de Ntomba Nkole, voire de la collectivité du Lac Ntomba.

Considérant une moyenne de 30 élèves par classe, ces centres d'instruction assurent ainsi la formation d'à peu près 2130 élèves, majoritairement autochtones du village Mooto. On note également un nombre assez important d'enfants venant des villages voisins dépourvus d'institutions scolaires.

Les sérieux problèmes de ce secteur demeurent la non expérimentation des corps enseignants (malgré qu'ils soient diplômés d'état) ; l'insuffisance d'infrastructures scolaires de bonne qualité ; la surpopulation scolaire et le manque d'équipements, des matériels didactiques (livres, équipements de laboratoire, équipements agricoles, lattes, compas, etc.).

2.4.2. Santé primaire

Le village Mooto est un petit pôle sanitaire qui a pour noyau le Centre de santé de référence qui y est et qui administre plusieurs Postes de santé. Ce Centre de santé, supervisé par un médecin, compte deux (2) bâtiments d'une capacité d'internement (hospitalisation) de douze (12) lits d'internement et trois (3) lits d'observation.

2.4.3. Culture et religion

Les activités culturelles restent dans l'ensemble peu organisées dans le village Mooto. Seul, le football est l'activité la plus répandue et organisée dans le village, qui compte deux (2) équipes et un (1) terrain de football confectionné par les jeunes du village.

De par les confessions religieuses, les communautés locales bénéficiaires de la CFCL Mooto sont organisées avec une (1) église catholique et trois (3) communautés protestantes (CADC, CEPAC et CBCC). Certaines des églises notamment l'église catholique sont construites en matériau durable et d'autres en chaume. Ces missions ont construit des écoles, en partie en matériau durable et des logements pour certains employés des missions dont les prêtres, les enseignants et directeurs d'écoles.

2.4.4. Commercialisation

Le village Mooto ne dispose d'aucun marché local pour la commercialisation des produits vivriers ou autres. Il ne dispose non plus d'aucun entrepôt agricole communautaire, permettant de stocker les produits issus de l'agriculture, considérée comme la seule activité socio-économique principale de la population locale. Cependant, il envisage de mettre en place un marché local et un entrepôt agricole communautaire, dans le cadre de la planification de son développement et de l'organisation des activités de son CLD.

2.4.5. Voies routières et de communication

Le village Mooto est situé au carrefour des deux axes routiers : l'axe Ehanga – Bobanda (c.à.d. à la principale route de desserte agricole Mbandaka-Bikoro) et l'axe Botale - Mooto. Ces deux axes routiers qui se croisent à Mooto ont un même prolongement vers Bobanda, c.à.d. vers la route principale de desserte agricole Mbandaka-Bikoro. Le village est donc connecté aux principaux centres extra-coutumiers ou urbains dont le plus proche, Bikoro, est situé 45 km. L'axe routier Mooto-Bobanda est malheureusement en mauvais état et nécessite une réhabilitation. Par ailleurs, le village peut aussi se servir de la voie lacustre pour l'évacuation des produits plus lourds, en passant par le village Ehanga.

Chapitre 3. Résultats de l'inventaire multi-ressources

Dans ce présent chapitre, sont exposés synthétiquement les principaux résultats d'inventaires multi-ressources réalisés dans la CFCL Mooto. Les détails sur ces résultats sont fournis dans le Rapport d'inventaires multi-ressources qui fait corps du présent document (voir [Annexe 4](#))

Le chapitre se scinde en trois grandes parties dont une sur la flore (table du peuplement et table des stocks), une sur la faune (nombre d'indices fauniques rencontrés le long des layons de comptage) et une sur les PFABO (fréquence des PFABO dans les placettes d'inventaire).

3.1. Ressources floristiques

L'inventaire multi-ressources réalisé dans la CFCL Mooto a été fait conformément au GO mis en place par la DIAF relatif aux normes de réalisation d'inventaire multi-ressources. L'objectif de comptage et d'identification botanique était d'avoir une idée sur le cortège floristique (composition en termes des familles et espèces végétales) et la quantité du volume brut du stock ligneux de la végétation à un hectare.

Afin de se conformer aux normes de réalisation d'inventaires multi-ressources dans les CFCL (GO), un plan de sondage ([Annexe 4](#)) a été établi fixant un taux de 1,5 % couvrant une superficie d'inventaire de 13 ha de la concession forestière communautaire de Mooto.

3.1.1. Table de peuplement

La Concession forestière des Communautés Locales de Mooto est entité forestière qui regorge des zones supposées des tourbières ayant été protégées pendant très longtemps. Constituée en grande partie d'un bloc régulier des forêts marécageuses au son sud, elle présente une richesse remarquable avec différentes essences de densité forte de bois et de gros diamètre ; lui permettant de séquestrer plus de carbone forestier ([Tableau 8](#)).

Toutes les classes d'essences exploitables en RDC (Essences couramment exploitées de classe I, essences valorisables à court terme de classe II, essences à promouvoir de classe III et autres espèces de classe IV) sont présentes dans la CFCL, ce qui justifie l'importance économique et écologique même de la concession.

Tableau 7. Table de peuplement d'essences floristiques inventoriées dans la CFCL Mooto

				Tiges/ha-1											
CLASSE D'ESSENCES	Nom scientifique	Nom vernaculaire (Mongo)	DME (cm)	≤ 40	50	60	70	80	90	100	120	130	Total	Total ≥ DME	Total tiges CFCL
CLASSE I															
Bilinga	<i>Nauclea diderichii</i>	Likangu	60	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	114,85
Dibetou	<i>Lovoa trichilioides</i>	Lifake moindo	80	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0,3	0	344,55
Ebana	<i>Guibourtia demeusei</i>	Waka na mai	60	4,2	0,5	0,1	0	0	0	0	0	0	4,8	0,1	5512,8
Total Classe I				4,6	0,5	0,1	0	0	0	0	0	0	5,2	0,1	5972,2
CLASSE II															
Faro	<i>Daniellia pynaertii</i>	Bolengu	60	4,1	0,3	0,7	0,7	0,6	0,3	0,2	0	0	6,9	2,5	7924,65
Niové	<i>Staudtia stipitata</i>	Bokolofe	50	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0,3	0	344,55

				Tiges/ha-1												
CLASSE D'ESSENCES	Nom scientifique	Nom vernaculaire (Mongo)	DME (cm)	≤ 40	50	60	70	80	90	100	120	130	Total	Total ≥ DME	Total tiges CFCL	
Total Classe II				4,4	0,3	0,7	0,7	0,6	0,3	0,2	0	0	7,2	2,5	8269,2	
CLASSE III																
Abura	Mitragyna stipulosa		60	1	0,3	0,2	0	0,3	0	0	0	0	1,8	0,5	2067,3	
Angueuk	Ongokea gore	Boleku	60	0,2	0	0	0	0,1	0	0	0	0	0,3	0,1	344,55	
Botendele	Tessmannia anomala	Botendele	60	4,9	0	0,1	0	0	0	0	0	0	5	0,1	5742,5	
Ebiera monene	Berlinia bracteosa		60	5,1	0	0	0	0	0	0	0	0	5,1	0	5857,35	
Lati	Amphymas pterocarpoides	Bokanga	60	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0	229,7	
Limbali	Gilbertiodendron dewewrei	Bolafa	60	7,6	0,3	0,4	0,1	0,1	0	0	0	0	8,5	0,6	9762,25	
Musisi	Maesopsis eminii	Bosongu	60	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	114,85	
Wamba less	Tessmannia lescrauwaetti		60	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	114,85	
Total Classe III				19	0,8	0,7	0,1	0,5	0	0	0	0	21,1	1,3	24233,35	
CLASSE IV																
Ngangu Sp	Cleistanthus sp		60	30,5	0,9	0,1	0,1	0	0	0	0	0	31,6	0,2	36292,6	
Boembe	Lasiodiscus mannii	Boembe	60	23	0	0	0	0	0	0	0	0	23	0	26415,5	
Kote	Eriocoelum microspermum		60	17	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	19524,5	
Lilembo	Cryptosepalum congolanum	Lilembo	60	16,2	0	0	0	0	0	0	0	0	16,2	0	18605,7	
Ekoune na mai	Coelocaryon preussii		60	12,4	1,2	0,6	0,1	0	0	0	0	0	14,3	0,7	16423,55	
Autres essences				134,8	5,7	3,4	1,8	1,2	0,3	0,3	0,1	0,2	147,8	7,3	169748,3	
Total Classe IV				233,9	7,8	4,1	2	1,2	0,3	0,3	0,1	0,2	249,9	8,2	287010,15	
Total Général				261,9	9,4	5,6	2,8	2,3	0,6	0,5	0,1	0,2	283,4	12,1	325484,9	

3.1.2. Table de stock de volume

Malgré valeur du volume brut de stock exploitable, présentée par les données d'inventaires, relativement faible, la CFCL Mooto renferme des essences particulières aux volumes importants (**Tableau 9**). Elle est une réserve économique (en termes d'exploitation des bois d'œuvre) de la région de Bikoro en particulier et de la Province de l'Equateur en général. Ces volumes se corrélaient aussi avec des quantités de biomasses aériennes (déduisant le carbone séquestré). Les biomasses souterraines sont par ailleurs largement élevées que les biomasses aériennes.

Tableau 8. Table de stock de volume brut à l'hectare et dans l'ensemble de la CFCL Mooto d'essences floristiques inventoriées

				Volume brut (m3.ha-1)											
CLASSE D'ESSENCE	Nom scientifique	Nom vernaculaire (Mongo)	DME (cm)	≤ 40	50	60	70	80	90	100	120	130	Total	Total ≥ DME	Total volume brute CFCL
CLASSE I															
Bilinga	<i>Nauclea diderichii</i>	Likangu	60	0,09	0	0	0	0	0	0	0	0	0,09	0	103,365

				Volume brut (m3.ha-1)												
CLASSE D'ESSENCE	Nom scientifique	Nom vernaculaire (Mongo)	DME (cm)	≤ 40	50	60	70	80	90	100	120	130	Total	Total ≥ DME	Total volume brute CFCL	
Dibetou	<i>Lovoa trichilioides</i>	Lifake moindo	80	0,09	0	0	0	0	0	0	0	0	0,09	0	103,365	
Ebana	<i>Guibourtia demeusei</i>	Waka na mai	60	2,93	1,2	0,2	0	0	0	0	0	0	4,32	0,24	4961,52	
Total Classe I				3,11	1,2	0,2	0	0	0	0	0	0	4,5	0,24	5168,25	
CLASSE II																
Faro	<i>Daniellia pynaertii</i>	Bolengu	60	2,1	0,6	1,9	2,8	3,4	2,5	1,5	0	0	14,77	12,03	16963,345	
Niové	<i>Staudtia stipitata</i>	Bokolofe	50	0,37	0	0	0	0	0	0	0	0	0,37	0	424,945	
Total Classe II				2,47	0,6	1,9	2,8	3,4	2,5	1,5	0	0	15,14	12,03	17388,29	
CLASSE III																
Abura	<i>Mitragyna stipulosa</i>		60	0,39	0,6	0,6	0	1,4	0	0	0	0	2,9	1,92	3330,65	
Angueuk	<i>Ongokea gore</i>	Boleku	60	0,13	0	0	0	0,5	0	0	0	0	0,63	0,5	723,555	
Botendele	<i>Tessmannia anomala</i>	Botendele	60	1,89	0	0,2	0	0	0	0	0	0	2,06	0,17	2365,91	
Ebiera monene	<i>Berlinia bracteosa</i>		60	1,55	0	0	0	0	0	0	0	0	1,55	0	1780,175	
Lati	<i>Amphymas pterocarpoides</i>	Bokanga	60	0,04	0	0	0	0	0	0	0	0	0,04	0	45,94	
Limbali	<i>Gilbertiodendron dewewrei</i>	Bolafa	60	2,14	0,7	1,1	0,3	0,4	0	0	0	0	4,62	1,81	5306,07	
Musisi	<i>Maesopsis eminii</i>	Bosongu	60	0	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0,16	0	183,76	
Wambalese	<i>Tessmannia lescrauwaetti</i>		60	0	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0	229,7	
Total Classe III				6,14	1,6	1,8	0,3	2,3	0	0	0	0	12,16	4,4	13965,76	
CLASSE IV																
Ngangu Sp	<i>Cleistanthus sp</i>		60	14,3	1,9	0,2	0,3	0	0	0	0	0	16,72	0,55	19202,92	
Ekoune na mai	<i>Coelocaryon preussii</i>		60	5,78	2,7	1,7	0,3	0	0	0	0	0	10,55	2,05	12116,675	
Lifake na mai	<i>Entandrophragma palustre</i>	Lifake na mai	60	1,66	1,4	1	1	0,4	0,7	0,8	0	2,8	9,75	6,72	11197,875	
Ilomba na mai	<i>Pycnanthus marchalianus</i>		60	1,97	0,9	1,5	1,5	2,5	0,6	0	0	0	8,96	6,07	10290,56	
Engomegoma	<i>Engomegoma gordonii</i>		60	1,19	0,5	1	1,1	1	0,7	1,6	1,1	0	8,15	6,42	9360,275	
Autres essnces				49,36	9,4	6,7	3,9	2,8	0,7	0	0	0	72,68	13,95	83472,98	
Total Classe IV				74,26	17	12	8	6,7	2,6	2,4	1,1	2,8	126,8	35,8	145641,285	
Total Général				86	20	16	11	12	5,1	3,9	1,1	2,8	158,6	52,4	182163,585	

3.2. Ressources fauniques

Ils se présentent dans cette sous-section du rapport les nombres d'indices fauniques identifiés le long des layons de comptage. Les observations illustrées ci-dessous ne tiennent compte que des espèces fauniques dont les observations ont été relevées sur terrain.

Des observations directes et indirectes ont été relevées sur terrain (**Tableau 10**). Les observations directes ont été faites sur les indices de Mboloko ou céphalophe bleu (vu direct) et ceux de Makako ou des singes non identifiés (vocalisé et vu direct). Des espèces fauniques identifiées par des observations indirectes, le Porc-épic (Ikoo) a été plus relevé par ses indices (généralement empreintes et pistes). Le Pangolin géant a été autant bien déterminé par ses empreintes (généralement ses dégâts posés sur les

troncs d'arbres). Le Céphalophe moyen à bande noir dorsale (Nkulupa), la Civette (Libobi), la Loutre à joues blanches et le Rat de Gambie ont été enfin identifiés par leurs différents indices.

Tableau 9. Nombre des indices de la faune observés le long des layons installés dans la CFCL Mooto

			Fréquence (Nombre de fois observé)							
Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directe		Indirecte					Total
			Entendu	Observé	Crotte	Empreinte	Piste	Trace	Trou	
Artiodactyla	<i>Cephalophus dorsalis</i>	Nkulupa	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	6,00
	<i>Cephalophus monticola</i>	Mboloko	0,00	3,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00	12,00
Carnivora	<i>Aonyx congica</i>	Ibenge	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00
	<i>Civettictis civetta</i>	Libobi	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	7,00
Pholidota	<i>Manis gigantea</i>	Pangolin	0,00	0,00	0,00	33,00	0,00	0,00	0,00	33,00
Primates	<i>Cercopithecus sp</i>	Makako	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	6,00
Rodentia	<i>Atherurus africanus</i>	Ikoo	0,00	0,00	7,00	26,00	30,00	0,00	1,00	64,00
Rongeur	<i>Cricetomys gambianus</i>	Bontomba	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Total général			1,00	5,00	11,00	81,00	30,00	3,00	2,00	133,00

3.3. Ressources en Produits Forestiers Autres que Bois d'œuvre

La concession forestière communautaire de Mooto renferme une gamme variée des produits non ligneux (PFABO et/ou PFNL). Les inventaires ont fait mention d'un nombre assez réduit de PFABO, du fait de certaines zones marécageuses où ont été réalisés les travaux. Les produits des strates supérieures (généralement les arbres) sont illustrés dans le rapport d'inventaire multi-ressources (**Annexe 3** du présent document).

Des produits identifiés, les lianes, les marantacées et les raphias ont été rencontrés dans les toutes les placettes d'inventaire. Les lianes sont plus utilisées lors des différentes constructions et les raphias servent des chaumes pour les toits des cuisines et des ménages locaux. Le tronc de Raphia procure autant de vin (vin de palme) et les larves comestibles (Mpose) du Coléoptère Goliath (*Augosoma centaurus*) une fois pourri. Les Marantacées, quant à elles, servent dans l'emballage des chikwangue et aussi dans la confection de certains toits des maisons et cuisines à travers leurs feuilles.

Tableau 10. Synthèse des relevés sur les PFABO/PFNL identifiés dans la CFCL Mooto lors de l'IMR

Nom commun	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nbre Observation ³	Fréquence (%) ⁴	Partie utilisée	Usage
Lasimorpha	<i>Lasimorpha senegalensis</i>	Mantolo	5	20,83	Feuilles	Pharmacopée traditionnelle
Lianes		Lianes	24	100,00	Tige lianéscente	Artisanat et construction
Marantacée	<i>Haumania liebrechtsiana</i>	Nkombe	24	100,00	Feuilles	Emballage chikwangue et construction
Raphia	<i>Raphia spp</i>	Ndele	24	100,00	Tronc et feuilles	Construction, artisanat et autres
Rotin	<i>Ancistrophyllum sp</i>	Bekau	3	12,50	Tige lianéscente	Artisanat et construction
		Maluwa	24	100,00		

³ Nombre des placettes où le PFABO est présent sous forme légère ou dense

⁴ Pourcentage des placettes où le PFABO est présent

Nom commun	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nbre Observation ³	Fréquence (%) ⁴	Partie utilisée	Usage
		Matetele	3	12,50		

Chapitre 4. Division de la CFCL et affectation des terres en zones spécifiques

Le présent chapitre, base de ce document, décrit les différentes zones d'affectations des terres telles que programmées par les communautés locales de la CFCL Mooto lors des consultations communautaires. L'exercice des affectations des terres par les communautés locales constitue la base de la gestion des ressources naturelles d'une CFCL. Ainsi, sous la conduite de l'équipe de terrain, les communautés ont réussi à affecter les différentes occupations du sol à des gestions spécifiques.

Le chapitre comprend quatre (4) grandes sections. La première section se rapporte à la vocation de la CFCL, elle présentera les dispositions pratiques prises par les communautés locales pour la gestion de leur CFCL. La deuxième est consacrée à la définition des usages actuels de la CFCL par les communautés locales. La troisième développe l'affectation des zones et les règles de gestion y associées. La justification des choix des usages nouvellement définis fait l'objet de la quatrième section.

4.1. Vocation de la CFCL

A l'issue des consultations communautaires, la vocation adoptée est la protection de ses zones des tourbières ; afin de les gérer de manière efficiente et durable, les valoriser et les restaurer.

4.2. Définition des usages de la CFCL

Préliminairement, les activités servant de base à la définition des zones et règles de gestion de la CFCL ont été conduites par des équipes spécialisées (cfr GO). Il s'agit principalement (1) d'une cartographie participative, identifiant nettement les limites, les structures de base et autres caractéristiques de la CFCL ; (2) d'une étude socio-économique de la couche humaine de cette CFCL, mettant en évidence les conditions de vie des communautés locales et leur dépendance aux ressources naturelles et (3) un inventaire multi-ressource adapté à la vocation de la CFCL, décrivant la biodiversité (flore, faune et PFABO) de la CFCL. Cet ensemble d'études permet de déceler les différents usages des terres au sein de la CFCL.

Ces études (ci-haut) ont permis d'identifier trois (3) principaux usages actuels dans la CFCL Mooto dont chasse, l'exploitation des PFABO et pêche ; l'agriculture et la récolte des bois de chauffe, s'effectuant à l'intérieur et en dehors de la CFCL.

La chasse dans la CFCL Mooto, considérée comme une activité supplémentaire aux activités agricoles, est réalisée généralement dans les formations forestières hors-CFCL mais elle touche quelquefois les forêts secondaires adultes et marécageuses de la concession forestière. Cette occupation, conduite exclusivement par des hommes ; est une des causes de la forte pression sur la faune sauvage, ayant débouchée à la rareté dans la région d'espèces fauniques.

L'usage de pêche par les communautés locales du village Mooto se fait dans le réseau hydrographique de la CFCL. Dans la CFCL, la pêche se fait dans les formations marécageuses de la concession forestière. Comme la chasse, la pêche ne respecte pas la réglementation en vigueur en sa matière.

La récolte et/ou ramassage des PFABO et quelquefois des bois de chauffe se fait généralement à l'intérieur et en dehors de la CFCL. L'activité est dans certains cas observée dans l'ensemble de la CFCL

en cas de la disponibilité saisonnière des produits recherchés ; ce qui ne présente pas un risque de dégradation de la concession forestière.

4.3. Affectations des zones et règles de gestion

Les affectations des zones, partie centrale et maitresse de ce document, consistent à rassembler dans chaque série identifiée par les communautés locales au cours de l'exercice de micro-zonage participatif, les activités suivant leurs vocations dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles par les populations riveraines concernées.

Durant des consultations communautaires, des grandes observations faites au cours des inventaires multi-ressources et celles de diverses enquêtes ont été présentées à l'ensemble des communautés locales ; ce qui leur a permis de consolider leur connaissance sur divers domaines de la CFCL (caractéristiques écologiques, pédologiques, démographique, socio-économiques, etc.) et leur actuelle utilisation. La connaissance approfondie de toutes ces caractéristiques essentielles de la CFCL (combinées aux connaissances endogènes) ont permis aux communautés locales de planifier l'utilisation future de leurs terres à travers un micro-zonage participatif tout en statuant sur leurs règles de gestion pour chaque série.

Les conclusions obtenues après ces concertations ont conduit à affecter la Concession Forestière des Communautés Locales Mooto en trois (3) zones avec leurs modes de gestion (**Carte 6**).

Il s'agit principalement de :

- La Zone affectée au **Développement Rural**, qui servira notamment de réserve foncière à la Communauté Locale pour la pratique de l'agriculture ;
- La Zone de **Conservation**, dédiée à la préservation de la biodiversité et à l'augmentation de la biomasse forestière ;
- La Zone de **Protection**, visant à protéger les milieux sensibles principalement les tourbières.

Carte 6. Affectation des zones de gestion dans la Concession Forestière des Communautés Locales Mooto

République Démocratique du Congo

Affectation de terre/Concession forestière de Mooto

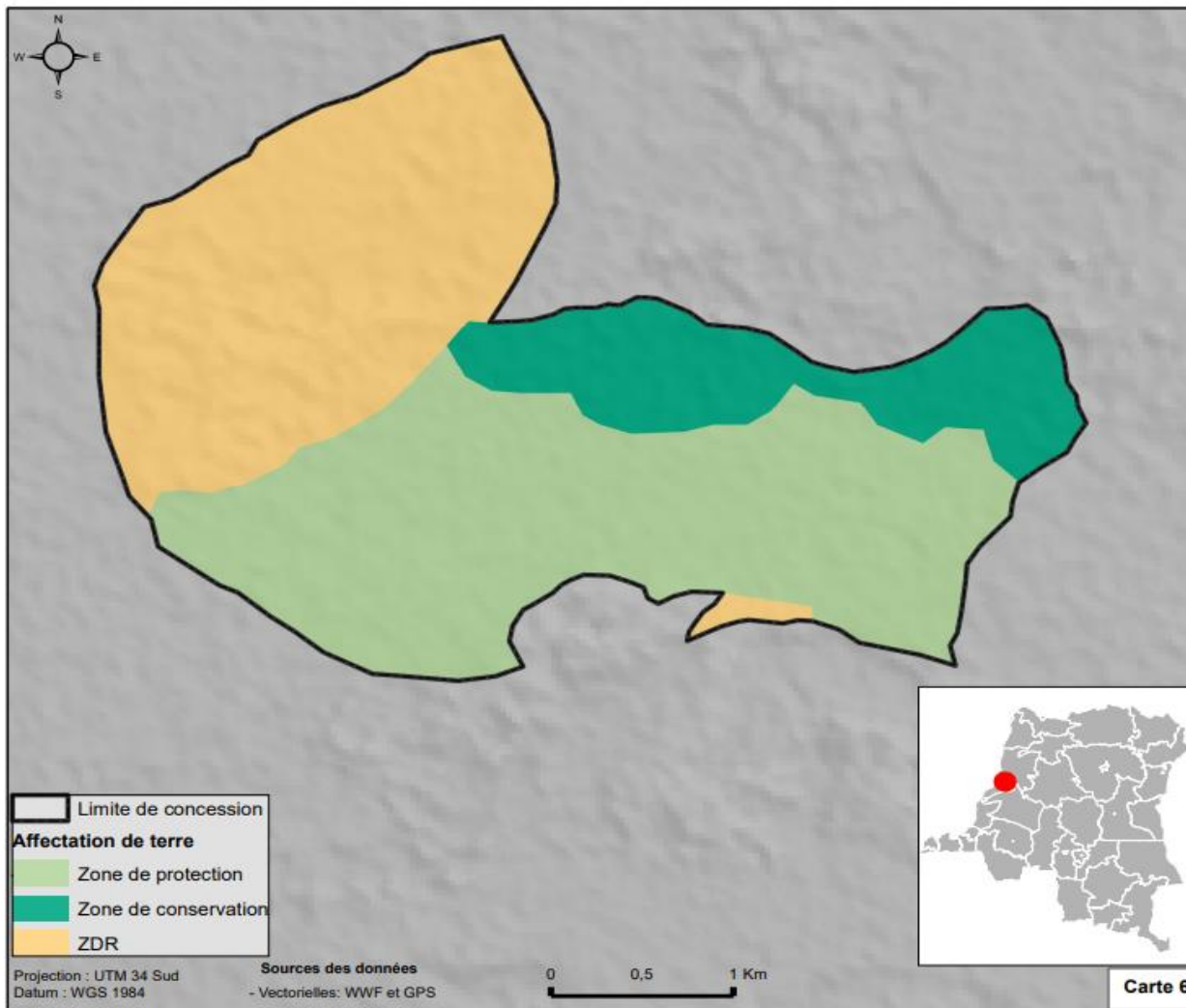


Tableau 11. Superficies des différentes catégories d'affectation du sol de la CFCL Mooto

AFFECTATIONS DES TERRES/SERIES		DESCRIPTION	SUPERFICIE TOTALE (HA)	PROPORTION DE LA SUPERFICIE
SUPERFICIE /CONCESSION COMMUNAUTAIRE	Série de Conservation	Forêts Secondaires Adulte sur terre ferme	183	16
		Total Série de conservation	183	16
	Série de protection	Formations forestières marécageuses	533	46
		Total Série de protection	533	46
	ZDR (Zone de Développement Rural)	Forêts Secondaires Adulte sur terre ferme et Mosaïque agriculture-végétation	434	38
		Total ZDR	434	38
	Total superficie CFCL Mooto		1149	100

Les règles de gestion des zones affectées répondent généralement à la réglementation en vigueur concernant la gestion quotidienne des ressources naturelles d'une CFCL (**Tableau 13**). La concession appartenant aux communautés locales, l'utilisation de ses diverses ressources devra respecter les règles d'équité pour toute la communauté mais tout en respectant les mesures et règles de gestion, quotidiennement assurées par le CLG.

L'objectif principal de ces règles de gestion demeure la diminution de la pression anthropique sur les ressources naturelles. Cet objet s'accompagne par la mise en place des projets de développement devant améliorer les conditions socio-économiques de la population locale afin de réduire la pauvreté qui se vit au sein des communautés locales.

Tableau 12. Réglementations des activités par série (extrait du Guide Opérationnel portant sur les normes d'affectations des terres lors de l'élaboration des PA, version révisée – juin 2017 et de PSG, version 2020)

ACTIVITES	ZONE DE CONSERVATION	ZONE DE PROTECTION	ZONE DE DEVELOPPEMENT RURAL
Exploitation forestière	Interdite	Interdite	Autorisée
Extraction de sable, gravier et latérite	Interdite	Interdite	Autorisé avec des restrictions
Écotourisme & recherche scientifique	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Chasse sportive	Interdite	Autorisée	Autorisée
Récolte de bois de service, bambou et rotin	Autorisée	Autorisée	Autorisée

ACTIVITES	ZONE DE CONSERVATION	ZONE DE PROTECTION	ZONE DE DEVELOPPEMENT RURAL
Chasse de subsistance	Interdite	Autorisée mais soumise à la réglementation en vigueur qui doit être bien vulgarisée auprès des populations	Autorisée mais soumise à la réglementation en vigueur qui doit être bien vulgarisée auprès des populations
Pêche de subsistance	Interdite	Autorisée mais soumise à la réglementation en vigueur qui doit être bien vulgarisée auprès des Populations	Autorisée mais soumise à la réglementation en vigueur qui doit être bien vulgarisée auprès des Populations
Ramassage de fruits sauvages / cueillette de subsistance	Autorisée mais il connaîtra des moments périodes de collecte des graines	Autorisée avec les mêmes prescriptions	Autorisée
Agriculture	Interdite	Interdite	Autorisée mais soumise à la réglementation en vigueur qui doit être bien vulgarisée auprès des Populations
Exploitation minière	Interdite	Interdite	Autorisé avec l'autorisation de l'autorité compétente
Sciage de long	Interdit	Interdit	Autorisée mais soumise à la réglementation en vigueur qui doit être bien vulgarisée auprès des Populations
Bois énergie	Interdit	Interdit	Autorisé

En dépit des réglementations en vigueur (*cf* **Articles 56, 57 et 58 de l'Arrêté 025**), la chasse dans les séries où elle est permise se fera aussi par respect des **us et coutumes du village**. Pour tout animal chassé dans la CFCL, le chef des terres a toujours sa part sur le produit. Cette chasse demeure de subsistance dans la concession forestière.

La Zone de Protection de la CFCL Mooto qui a pour mission principale celle de protéger les zones humides et la biodiversité (faune sauvage : **conformément à l'Article 66 de l'Arrêté 025 du MEDD**, flore et les ressources halieutiques) qui s'y attachent et de fournir des efforts d'augmenter exponentiellement le carbone forestier, des multiples utilisations sont attribuées à la Zone de Protection, qui n'excluront pas d'activités humaines par la population locale, dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec les fonctions de ces écosystèmes.

Les activités agricoles dans la zone de développement rural seront réalisées avec l'accompagnement des structures spécialisées. Le respect strict des conditions et normes agricoles sera de stricte observance pour toute la communauté locale de la concession forestière. ***L'objectif général de gestion de cette zone est d'améliorer avant tout les techniques culturelles dans une perspective d'agriculture qui répondra aux attentes de la population locale face à la crise économique qui se vit dans la région.***

La vocation de la CFCL Mooto étant celle de conserver la biodiversité avec un accent sur l'accroissement de stock de carbone et de protéger les zones humides, potentiellement les tourbières (**gestion conformément à l'Article 67 de l'Arrêté 025 du MEDD**). Les activités anthropiques y sont formellement interdites à l'exception de l'écotourisme et les recherches scientifiques (**conformément à l'Article 67 de l'Arrêté 025 du MEDD**) répondant aux normes standards en vue de valoriser la biodiversité faunique de la CFCL et en tirer les bénéfices de la gestion communautaire.

4.4. Justification des usages choisis

Les usages choisis lors des affectations des terres découlent bien des décisions issues des longues discussions intracommunautaires.

Ils ont tenu compte de l'utilisation actuelle des terres et tendent à répondre d'une part aux attentes de la communauté face à la précarité des conditions économique et socio-culturelle qui se vivent dans cette communauté locale et d'autre part à la réduction de la pression que la communauté a sur les ressources naturelles que regorge la CFCL (afin de garantir la gestion responsable de cette diversité biologique).

Par rappel, ces choix ont été généralement faits sur base des résultats d'enquête socio-économique et d'inventaire multi-ressources réalisés dans la CFCL. D'autres sources ont également permis de cartographier spécifiquement certains usages.

4.4.1. Zone de Protection

La Série de protection est constituée de milieux identifiés comme sensibles dans la CFCL. Il s'agit notamment des cours d'eau (ruisseaux, petites et moyennes rivières), de leurs berges, des zones humides et des zones de fortes pentes. Cette série renferme autant une diversité biologique (faune, flore et les ressources halieutiques) remarquable.

Le choix porté sur ces paysages est bien de protéger l'immense zone des tourbières qui constitue une grande réserve de carbone souterrain (contribuant à la régulation du climat mondiale) et également limiter leur fragmentation qui causerait immédiatement la perte d'habitat d'une exceptionnelle biodiversité et leur disparition plus tard.

Cette zone est découpée et affectée à la protection par la communauté locale pour des fins des recherches scientifiques dans les tourbes et d'accéder au fond communautaire relatif au payement pour les services environnementaux.

Comme mentionné précédemment, il s'avère qu'il soit beaucoup trop crucial d'approfondir les recherches pour approuver la véracité de cette théorie d'existence de tourbières dans ces milieux naturels humides de la CFCL Mooto, en menant une étude de cartographie des tourbières détaillée.

En dépit des études préliminaires réalisées dans la CFCL, les outils cartographiques à disposition, notamment le Modèle Numérique de Terrain (MNT) et les images SRTM, ont permis de cartographier ces zones avec précision.

La série de protection identifiée couvre une superficie de **533 ha** ; soit 46, 0 % de la superficie totale de la Concession Forestière (Carte 6).

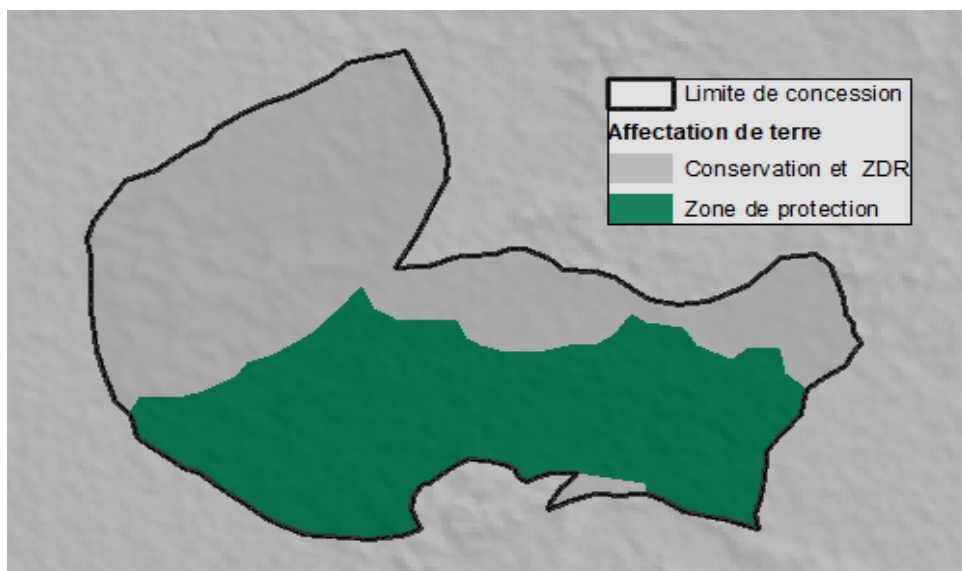


Figure 4. Zone de protection (ZP) délimitée par la Communauté Locale Mooto

4.4.2. Zone de Conservation

Le choix porté sur l'affectation de la Zone de Conservation par les communautés locales bénéficiaires de la CFCL Mooto est axé sur la diversité biologique qu'elle regorge en mettant un accent particulier sur sa capacité d'accroissement de taux de séquestration de carbone floristique afin d'accéder au fond communautaire relatif au paiement pour les services environnementaux.

*Le choix a été également porté à cause de la présence des espèces d'importance capitale dans la conservation de la faune sauvage en RDC et celles vulnérable quant aux statuts de conservation de l'UICN respectivement *Manis gigantea* et *Aonyx congica*.*

Cette série est constituée uniquement de forêts sur terre ferme (forêts secondaires adultes). Elle est un espace qui ne doit pas faire l'objet d'aucune activité anthropique et couvre une superficie de **183 ha** soit 16 % de la superficie totale de la CFCL (Carte 6).

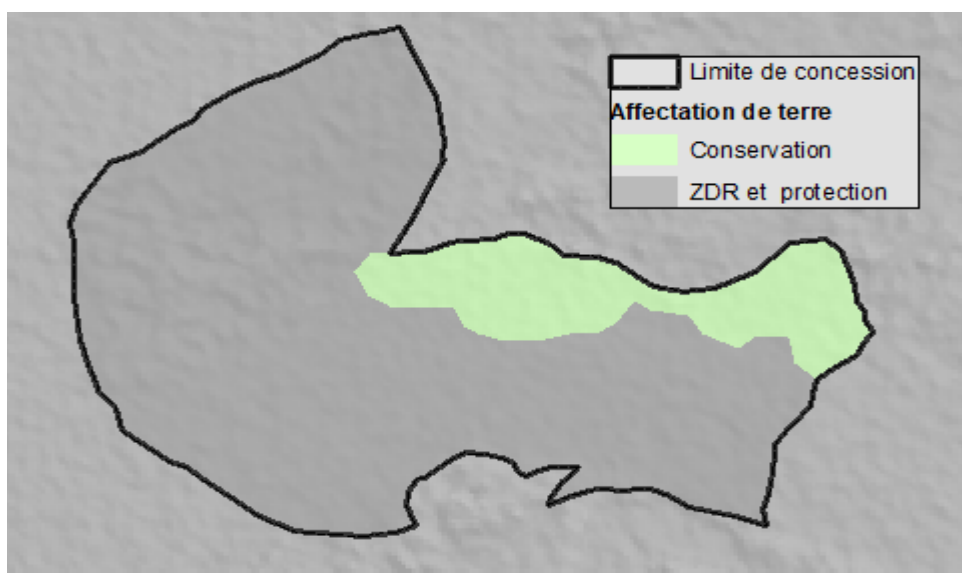


Figure 5. Zone de conservation (ZC) délimitée par la Communauté Locale Mooto

4.4.3. Zone de Développement Rural

La Zone de Développement Rural sert d'une réserve foncière et permettra à la population locale du village Mooto de réaliser leurs activités (agriculture) pendant la période de la mise en œuvre du PSG de leur CFCL. Cette zone comprend une mosaïque agriculture-végétation et la forêt secondaire mature sur terre ferme convertie en une future zone agricole sur base des pressions anthropiques actuelles dans la concession et de la croissance démographique de la population.

L'estimation de la superficie à affecter à la ZDR s'est spécialement basée sur :

- Les données démographiques recueillies lors de l'enquête socio-économique en 2020 ;
- Les informations sur les pratiques agricoles également recueillies lors des diagnostics socio-économiques et d'inventaire multi-ressources ;
- L'analyse diachronique des images satellites Landsat de 2010 à 2021 et une analyse des pertes du couvert forestier (Global Forest change) de la concession entre 2000 et 2015.

La croissance démographique et les besoins actuels des populations locales en terres agricoles, constituent les raisons principales de l'estimation de la superficie vouée à l'agriculture (superficie couvrant la période de l'exécution du présent PSG).

La Zone de Développement Rural délimitée sous SIG couvre une superficie totale de **434 ha** dont la mosaïque agriculture-végétation et la forêt secondaire adulte sur terre ferme (**Carte 6**).

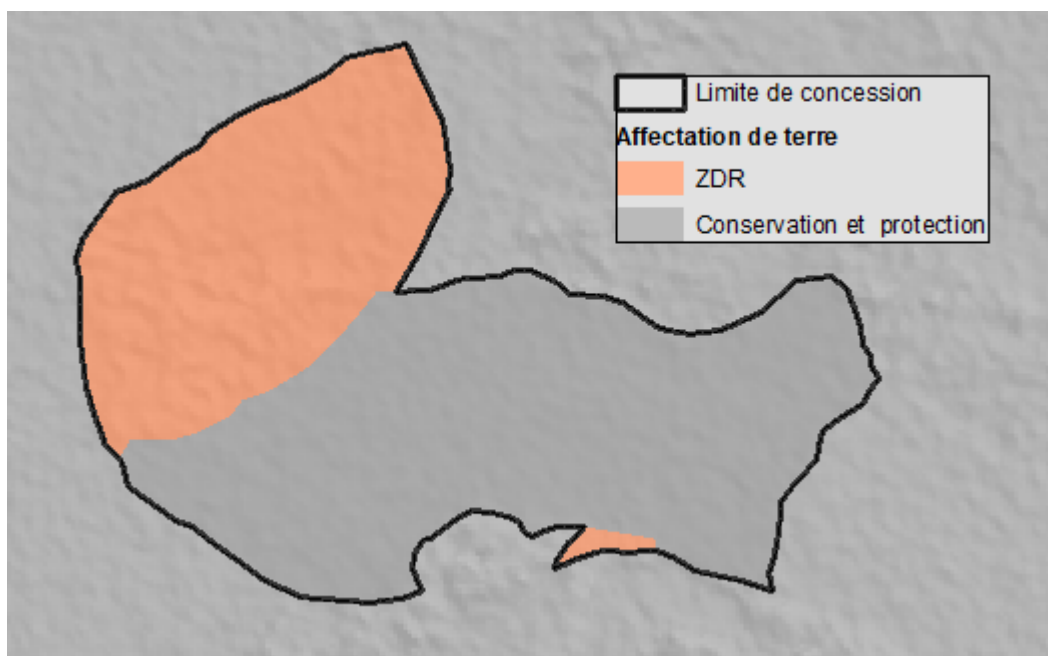


Figure 6. Zone de Développement Rural (ZDR) délimitée par la Communauté Locale Mooto

Chapitre 5. Programmation des activités de gestion

Le diagnostic participatif réalisé sur les différents problèmes entraînant la régression et la détérioration des diverses conditions socio-économiques et socio-culturelles des communautés locales du village Mooto a conduit à la formulation d'un plan d'action qui répond le mieux aux attentes de cette communauté. Celui-ci résume les besoins urgents, qui entraîneraient une amélioration urgente des conditions citées ci-haut dans un meilleur délai et cela de manière durable.

La programmation des activités de gestion présentée dans ce chapitre découle de l'évaluation et la planification participatives des aspects développementaux touchant tous les secteurs essentiels de la vie de la population de Mooto. Les activités programmées visent à impacter positivement sur l'éducation, la santé, le social, la culture et l'économie de cette entité rurale. Ainsi, *le respect des mesures de gestion associées à cette programmation conduira d'une part à la diminution de la pression anthropique sur les ressources naturelles et d'autre part à la réduction sensible de la pauvreté dans ce village.*

La programmation des activités de gestion, mise en place à travers les réunions communautaires, est assortie des priorités de développement local (PDL) identifiées au sein de la communauté locale du terroir de Mooto. Une planification quinquennale reprend en premier lieu les grandes lignes du programme d'actions à exécuter pour chaque série de gestion durant toute la période de mise en œuvre du présent PSG (**Tableau 14**). De ce planning quinquennal, s'arbore ensuite un Plan Annuel d'Opérations (PAO), qui définit les objectifs et les indicateurs des actions développées au cours de la première année d'exécution du PSG (**Tableau 15**).

Tableau 13. Planification quinquennale d'activités de gestion dans la CFCL Mooto

Zone / Affectation des terres proposées	Activités	Superficie (ha)	2023		2024		2025		2026		2027		Partenaire technique	Source de financement
			S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Zone de protection (zones des tourbières mais aussi des têtes des sources, berges des rivières, sites sacrés et récréatifs)	Mise en place des mesures de gestion de la zone (généralement les tourbières) et des ressources qui y sont liées	533											Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Suivi-évaluation des mesures de gestion et l'utilisation des ressources (halieutiques, fauniques, PFNL/PFABO etc.) liées à cette zone												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Développement d'une pisciculture durable en vue de lutter contre l'exploitation des ressources de la zone (limitant la pêche dans cette série)												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Gestion communautaire des ressources ichtyologiques avec promotion de la pisciculture												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Développement d'une recherche scientifique												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Lobbying renforcé pour recherche des divers financements pour la gestion de l'environnement dont le fond bleu, PSE et autres.												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
Zone de Dev. Rural (Zones des forêts sur terre ferme et agricole)	Renforcement des capacités des communautés locales en pratiques culturelles	434											Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Mise en place des associations paysannes des cultivateurs												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Achat des semences améliorées												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Mise en culture des semences améliorées												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Promotion de l'utilisation des semences améliorées et soutien à l'adoption des techniques culturelles améliorées												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Fixation des techniques de valorisation de la production des PFNL/PFABO												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Développement et augmentation de la production durable des PFABO/PFNL au niveau local												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Suivi communautaire des mesures liées à l'exploitation des PFABO												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique

Zone / Affectation des terres proposées	Activités	Superficie (ha)	2023		2024		2025		2026		2027		Partenaire technique	Source de financement
			S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Zone de conservation (Zones des forêts sur terre ferme)	Renforcement de capacité et sensibilisation des communautés locales sur la réglementation et gestion durable de la biodiversité (Faune et flore etc)	183											Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Mise en place des placettes et sous placeaux permanentes et suivi de l'accroissement de biomasse forestière												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique
	Recherche des fonds de payement pour services environnementaux												Tiers partenaire technique	Tiers partenaire technique

Les activités programmées dans le PAO sont détaillées en quatre (4) phases de trois (3) mois chacune (P1, P2, P3 et P4). Pour chaque activité programmée, sont indiqués les responsables et les sources de financement qui peuvent provenir de l'extérieur (source externe) ou de l'intérieur (source interne) de la communauté locale.

Les modalités de la mise en œuvre de ce présent PSG sont clairement définies dans l'*Article 9 de l'Arrêté 025 du MEDD* et sa suivi-évaluation détaillée dans les articles *12 et 26 du dit Arrêté*.

Tableau 14. Programmation annuelle (PAO) des activités de gestion de la CFCL de Mooto

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable	
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4			
Série de Développement Rural (SDR)	434	Objectif 1 : Amélioration durable des techniques agricoles communautaire								
		Accompagnement (sensibilisation et renforcement des capacités) des paysans en techniques culturales innovantes et multiplication des semences	30 % des ménages sont sensibilisés sur les avantages de techniques culturales innovantes et l’utilisation des semences améliorées					Tiers partenaire technique	AC et consultant (Ir Agronome)	
			Au moins 50 paysans sont formés et encadrés aux techniques de multiplication des semences					Tiers partenaire technique	AC et consultant (Ir Agronome)	
			1 association paysanne des agriculteurs est mise en place					Tiers partenaire technique	AC et consultant (Ir Agronome)	
			Au moins 100 bottes de boutures de manioc saines, 2 sacs de maïs, 2 sacs du riz, 1 sac d’haricot et 2 sacs arachide améliorés sont achetés et distribués à l'association paysanne des agriculteurs					Tiers partenaire technique	WWF & partenaires et CLG	
		Mise en place des champs communautaires de démonstration et production avec des semences améliorées (manioc, haricot, riz, maïs, arachide)	2 champs d’expérimentation et de production communautaires de manioc, maïs, riz, haricot et arachide sont effectifs					Tiers partenaire technique	CLG/CLD	
			Champs regroupés, effectifs et les méthodes de culture améliorées sont appliquées dans les mœurs des populations locales					Tiers partenaire technique	CLG et CLSE	
			Les pratiques agricoles sont améliorées et les productions accrues					Tiers partenaire technique	CLG et CLSE	
		Renforcement des capacités de la communauté sur les avantages de l'agroforesterie et formation des	30 % des ménages locaux sont renforcés sur les techniques de Cacaoculture sous-ombrage et caféier					Tiers partenaire technique	AC et consultant (Ir Agronome)	

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
		paysans à la mise en place et installation des pépinières de Cacao et caféier	30 % des ménages sont formés sur la pratique de mise en place de pépinière de Cacao et caféier					Tiers partenaire technique	
			Au moins une pépinière (avec 500 plants de Cacao et caféier) est mise en place au sein de la communauté locale					Tiers partenaire technique	AC et consultant (Ir Agronome)
		Mise en place de 2 champs expérimentaux dont 1 de Cacaoculture et 1 de caféier	Au moins 4 ha expérimentale de Cacaoyer et caféier mises en place dans la ZDR					Tiers partenaire technique	AC et consultant (Ir Agronome)
Série de protection	533	Objectif 2 : Protection et valorisation des zones sensibles (tourbières) et amélioration de l'accès à l'eau potable							
			Documents (dont dépliants et autres) sur les zones des tourbières produits et diffusés					Tiers partenaire technique	CLG et WWF & partenaires
		Encadrement (formation et sensibilisation) des communautés sur les pratiques de gestion durable des ressources naturelles, les avantages des zones humides et/ou tourbières (convention de RAMSAR) et la réglementation sur la chasse et la pêche dans ladite zone	50 personnes (membres CLD et CLG, chasseurs et pêcheurs) sensibilisées sur l'importance des zones humides et la réglementation sur la chasse et la pêche					Tiers partenaire technique	CLG, CLD, Chasseurs, pêcheurs et structures d'accompagnement
			100 posters et brochures des bandes dessinées produits et installés dans les lieux publics et distribués aux ménages					Tiers partenaire technique	CLG
			Les lois en vigueur et les pratiques de gestion durable et efficiente des zones des tourbières sont vulgarisés et connus par la communauté locale durant l'exercice annuel					Tiers partenaire technique	Communautés locales (AC, CLG, CLD et CLSE)
		Mise en place des dispositifs permanant d'inventaire (placettes permanentes) et techniques de récolte d'échantillon des tourbes	Dispositif de 5 ha (plots aléatoires) est installé dans les différentes unités d'occupation du sol de la CFCL					Tiers partenaire technique	CLG et consultant (Ir forestier)
			Un inventaire et cartographie de Carbone forestier sont réalisés et des échantillons des tourbes prélevés pour analyse au labo					Tiers partenaire technique	CLG et Consultants (Ir Forestiers et Ecologistes)

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
			Carbone forestier (aérien et souterrain) estimé à travers un rapport scientifique publié					Tiers partenaire technique	Consultant (Bio-écologiste ou Ir Forestier)
		Lobbying et levée des fonds de paiement pour services environnementaux (tourbières)	Lobbying renforcé pour recherche des divers financements pour la gestion de l'environnement dont le fond bleu, PSE et autres.					Tiers partenaire technique	WWF & partenaires
		Sensibilisation sur l'importance des sources d'eau potable (y compris aménagement et entretien) et sur les maladies hydriques	Au moins 25 % de la population sont sensibilisées au cours de l'exercice du PAO					Tiers partenaire technique	AC et WWF & partenaires
			100 posters et brochures des bandes dessinées produits et affichés dans les places publiques et distribués aux ménages locaux					Tiers partenaire technique	CLD/CLG, WWF & partenaires et ONG locales
		Aménagement des points d'adduction d'eau potable	Au moins 1 source d'eau potable est aménagée au cours de l'exercice du PAO					Tiers partenaire technique	CLD/CLG, WWF et partenaires
		Mise en place et renforcement de capacités du comité de gestion des sources d'eau	Un comité de gestion de source est opérationnel au sein du CLD du terroir de Mooto					Tiers partenaire technique	AC et WWF (pour désignation du comité) et comité de gestion de source choisi
		Objectif 3 : Amélioration des techniques et production piscicole des communautés locales							
		Réaliser des diagnostics pour identifier de nouvelles zones piscicoles au sein de la CFCL	Des nouvelles zones piscicoles sont identifiées au sein de CFCL					Tiers partenaire technique	CLD/CLG
		Encadrement (sensibilisation et renforcement des capacités) de la communauté locale sur les	1 association des pêcheurs est mise en place au sein de la communauté locale					Tiers partenaire technique	CLG/CLD, structures d'accompagnement (ou consultant)

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
		techniques de production d'alevins (Ngolo, Tilapia, etc.) par les écloséries et leurs modes alimentaire	Association des pêcheurs (avec au moins 30 paysans) est renforcée aux techniques de multiplication des alevins et leurs modes alimentaires					Tiers partenaire technique	CLG/CLD, Pêcheurs et structures d'accompagnement (ou consultant)
		Mise en place des bassins de multiplication des alevins et des étangs communautaires expérimentaux	2 basins de multiplication des alevins et 2 étangs communautaires expérimentaux sont aménagés					Tiers partenaire technique	CLG/CLD, Pêcheurs et structures d'accompagnement (ou consultant)
		Distribution des alevins à l'association des pêcheurs mise en place et suivi de la pisciculture	Réception par l'association des pêcheurs des alevins et leur mise en culture					Tiers partenaire technique	CLD/CLG, pêcheurs et
			2 étangs communautaires suivis en pisciculture (respect des normes piscicultures)					Tiers partenaire technique	CLG et CLSE
Séries de conservation	183	Objectif 4 : Assurer la recolonisation de la faune sauvage et augmenter la séquestration de carbone forestier pour bénéficier de PSE							
		Renforcement des capacités et sensibilisation des communautés locales sur les pratiques durables de ressources naturelles et la vulgarisation de certains textes en rapport avec la faune sauvage	La loi sur la chasse et autres textes en vigueur, les bonnes pratiques pour une gestion et utilisation durables de ressources naturelles sont vulgarisés et bien assimilés par les communautés locales durant le mandat du présent PSG					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
			100 personnes sont sensibilisées sur les activités autorisées dans une zone de conservation et la réglementation sur la chasse					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
		Identification, sensibilisation et encadrement des chasseurs de Mooto sur la réglementation en vigueur sur la chasse et appui à l'obtention de permis de chasse	Tous les chasseurs de Mooto sont identifiés, sensibilisés sur la loi et autres textes en vigueur sur la chasse					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
			Tous les fusils sont identifiés et tous les chasseurs ayant un fusil sont accompagnés à l'obtention de permis de port d'arme et permis de chasse					Tiers partenaire technique	

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
		Facilitation de la formalisation et application des règles coutumières de conservation et les sanctions	Les règles coutumières de gestion ainsi que les sanctions sont écrites et diffusées au sein de toute la communauté					Tiers partenaire technique	CL et structure d'accompagnement
		Formation de communautés locales sur le rôle que joue la forêt sur la séquestration de carbone et son importance sur le maintien de l'équilibre climatique local et mondial	150 personnes de la communauté ont maîtrisé tous les enjeux REDD+ et l'importance qu'ont les forêts sur le changement climatique					Tiers partenaire technique	CL et structure d'accompagnement
		Lobbying et levée des fonds de paiement pour services environnementaux	Lobbying renforcé pour recherche des divers financements pour la gestion de l'environnement dont le fond bleu, PSE et autres.					Tiers partenaire technique	WWF & partenaires
		Mise en place de parcelles permanentes pour le suivi de carbone forestier de 4 ha (bloc 1 : 2 ha et bloc 2 : 2 ha) avec de parcelles de 25 m x 25 m et le sous-placeaux de 5 m x 5 m.	50 personnes de la communauté sont formées sur les techniques de mise en place de parcelles permanentes pour le suivi de carbone forestier					Tiers partenaire technique	Consultant (Bio-écologiste ou Ir Forestier)
			Un inventaire forestier est réalisé dans les placettes mises en place					Tiers partenaire technique	
Séries de DR et protection	967	Objectif 5 : Assurer le développement et l'augmentation de la production durable des PFABO/PFNL							
		Renforcement des capacités des communautés locales sur la valorisation et techniques de récolte des PFABO les plus rentables	Les communautés locales sont sensibilisées sur l'importance de la production des PFABO					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
			30 % des ménages sont formés sur les techniques de récolte et conservation des rotins (<i>Ancistrophylum spp</i> , <i>Eremospatha haulevilleana</i> et <i>Laccospema secundiflorum</i>) (théorie et pratique)					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
			30 % des ménages sont formés sur les techniques de récolte de miel (théorie et pratique)					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement

Série (zone)	Superficie (ha)	Activités	Indicateur (Résultats)	Chronogramme annuel (Année 2023)				Source de financement	Responsable
				Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4		
		Appuyer le développement des méthodes d'exploitation durable de PFNL	Au mois un PFABO phare est commercialisé dans un circuit durable					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement
		Suivre l'ensemble des expériences de gestion de forêts communautaires et partage des leçons apprises.	Un document synthèse des leçons apprises est disponible					Tiers partenaire technique	AC et structure d'accompagnement